



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 098

Le jeudi 15 février 2024

Président : M. Francis Scarpaleggia



Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 15 février 2024

• (1530)

[Français]

Le président (M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.)): Bonjour, tout le monde.

Je pense que tout le monde est présent, que ce soit par vidéoconférence ou en personne.

Je salue M. Boulerice, qui remplace Mme Collins et qui se joint à nous par vidéoconférence, et M. Maloney, qui remplace M. Ali.

Je ne vais pas lire les noms de tous les témoins maintenant, mais je vais les nommer lorsque ce sera à leur tour de prendre la parole. Cet après-midi, notre temps est précieux, puisqu'un vote va avoir lieu à 17 h 45.

Nous allons tout de suite céder la parole à M. Chandra Madramootoo, professeur distingué James McGill, de l'Université McGill.

[Traduction]

Monsieur Madramootoo, vous avez la parole pendant cinq minutes.

[Français]

M. Chandra Madramootoo (professeur distingué James-McGill, Université McGill, à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur le président.

Membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous.

[Traduction]

Je vous remercie également d'avoir souligné le rôle important que l'eau et l'agriculture peuvent jouer dans l'élaboration de la politique étrangère du Canada.

Je m'appelle Chandra Madramootoo. Je suis professeur émérite James-McGill à l'Université McGill.

J'ai eu la chance d'entreprendre une série de projets sur l'eau, l'agriculture et l'environnement au cours de quatre décennies dans plusieurs régions du monde. Mon intervention portera sur trois domaines interreliés: l'eau et la sécurité alimentaire; la protection des tourbières et des milieux humides; et la paix et la sécurité dans les eaux transfrontalières.

Le secteur agricole utilise environ 70 % des prélèvements d'eau dans le monde. Dans les bassins soumis à des stress hydriques, comme la mer d'Aral et le Nil, l'agriculture consomme jusqu'à 90 % de l'eau pour répondre aux besoins en irrigation. À une certaine époque, le Canada était un important donateur pour les projets agricoles liés à l'eau dans les régions en développement. Malheureusement, ce n'est plus le cas, et le Canada a perdu sa voix dans les grands forums consacrés à l'utilisation de l'eau en agriculture. L'eau

en agriculture est essentielle aux moyens de subsistance des humains et au bien-être socioéconomique en raison des catastrophes climatiques, de la hausse des températures et de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

Tout d'abord, la sécurité hydrique est au cœur des changements climatiques et de la sécurité nationale. Les effets des changements climatiques se manifestent déjà par une fréquence plus élevée de catastrophes hydroclimatiques, notamment des inondations, des sécheresses et la dégradation des terres. La Banque mondiale estime qu'environ 1,6 milliard de personnes vivent dans des pays affligés par une pénurie d'eau, et ce chiffre pourrait doubler dans deux décennies.

Selon les Nations unies, 258 millions de personnes dans 58 pays ont fait face à une insécurité alimentaire aiguë en 2022. L'insécurité alimentaire est particulièrement grave dans les régions en conflit, et elle est exacerbée par les phénomènes météorologiques extrêmes. Ces conditions entraînent des migrations de population et des tensions dans les camps de réfugiés.

Le Canada a l'obligation de travailler de façon bilatérale et régionale avec les organisations humanitaires et multilatérales pour mettre fin à ces conflits provoqués par l'insécurité hydrique et alimentaire. Les innovations du Canada en gestion de l'eau d'irrigation et en technologies modernes pour le drainage des terres agricoles sont de renommée mondiale. Le Canada est bien placé pour transmettre des connaissances et fournir une expertise en agriculture adaptée au climat dans les régions de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie centrale, de l'Amérique latine, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Les interventions qui renforcent la résilience aux sécheresses, à la rareté de l'eau, à la dégradation des terres et aux inondations — et qui mettent les femmes au cœur de l'action — doivent être encouragées auprès de nos partenaires en développement.

Il est essentiel de renforcer les plateformes existantes, comme le Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture, ou WASAG, dont l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture est l'hôte. Le WASAG demande de toute urgence le leadership technique du Canada pour cette initiative qui vise les régions arides et semi-arides où résident les plus pauvres de ce monde.

Deuxièmement, le tiers des tourbières du monde se trouvent au Canada; elles couvrent environ 12 % de la superficie du pays. Elles stockent environ 150 milliards de tonnes de carbone, ce qui atténue les changements climatiques. Les milieux humides du Canada, qui couvrent environ 13 % de la zone terrestre, représentent près du quart des milieux humides restants dans le monde et, avec les tourbières, abritent une riche biodiversité.

Or, dans de nombreuses régions du monde, ces écosystèmes sont drainés à un rythme alarmant pour le développement économique et deviennent des sources de dioxyde de carbone et de méthane. En limitant le drainage injustifié, en modifiant le cycle hydrologique et en mettant en œuvre la restauration à grande échelle des milieux humides, nous pouvons ralentir les émissions de dioxyde de carbone et de méthane et atténuer les répercussions de l'augmentation des températures.

Le Canada est un chef de file dans le développement et le déploiement de technologies de surveillance environnementale. Il est recommandé que le Canada crée un observatoire international pour donner des conseils sur la restauration des milieux humides, y compris sur la façon d'équilibrer l'hydrologie, les sols et les flux de gaz pour atténuer les changements climatiques.

• (1535)

Enfin, les eaux transfrontalières représentent 60 % de l'eau douce dans le monde, 153 pays ayant des territoires dans au moins des 286 bassins transfrontaliers. Bon nombre de ces bassins se trouvent dans des régions caractérisées par la rareté de l'eau, l'insécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement et les conflits politiques. Le Nil, le Zambèze, la mer d'Aral et l'Amazonie ne sont que quelques exemples.

Les intérêts économiques contradictoires et la montée du nationalisme sont au cœur des conflits transfrontaliers...

Le président: Merci, monsieur Madramootoo.

Nous allons devoir vous arrêter ici. Il y aura beaucoup de questions, et vous pourrez donc aborder les points que vous voulez souligner dans vos réponses.

Nous accueillons les représentants de FLOW, le Forum for Leadership on Water: Mme Emily Hines et M. Robert Sandford.

Monsieur Sandford, je crois que c'est vous qui allez prononcer la déclaration préliminaire. Vous avez cinq minutes.

M. Robert Sandford (liaison principal des relations gouvernementales, Global Climate Emergency Response, United Nations University Institute for Water, Environment and Health, Forum for Leadership on Water): Permettez-moi de transmettre les meilleurs vœux des Nations unies à tous.

J'aimerais d'abord faire remarquer que l'eau est déjà un pilier de la politique étrangère du Canada, et ce, depuis plus d'un siècle. Depuis la signature du Traité des eaux limitrophes en 1909, le Canada et les États-Unis ont montré au monde entier que l'eau peut être partagée de façon pacifique grâce à la coopération.

Même dans cette relation, il faut nous rappeler qu'aucun pilier ne peut subsister indéfiniment sans qu'on en prenne bien soin. Au fur et à mesure que les États-Unis se réchauffent et que la densité de la population du pays augmente, l'eau prend le devant de la scène tant sur le plan de la politique intérieure que de la politique étrangère. Le Pentagone a déjà qualifié de menace à la sécurité nationale la baisse de la fiabilité et de la qualité de l'approvisionnement en eau partout au pays. Les États-Unis ont, en même temps, fait de l'eau un pilier potentiel de leur propre politique étrangère.

Tandis que le Canada envisage de disséminer les bienfaits de son savoir et de sa gestion de l'eau en les mettant au cœur de sa politique étrangère générale, il devrait voir dans son voisin du Sud une représentation des menaces et des possibilités qui se présenteront à lui lorsqu'il collaborera avec des bénéficiaires potentiels de son ex-

pertise à l'étranger. Le Canada devrait également être conscient que les besoins des autres pays se reflètent dans ses propres défis immédiats en matière de gestion de l'eau, en cette période de perte rapide de stabilité hydrologique et d'urgence climatique à l'échelle mondiale. À cet égard, le Canada a beaucoup à offrir au reste du monde.

En 2018, j'ai été l'auteur principal d'un rapport de l'Université des Nations unies sur la capacité du Canada à être un modèle international en appuyant d'autres pays qui ont besoin d'aide pour atteindre les objectifs de développement durable de l'ONU en matière d'eau et du climat lié à l'eau.

La conclusion de ce rapport était que, si le Canada s'appuie sur une politique étrangère modérée et une diplomatie habile, le fait d'aider le reste du monde à faire face à la crise mondiale de l'eau pourrait rétablir sa réputation sur la scène internationale d'une manière aussi positive et durable que la façon dont le maintien de la paix définissait autrefois notre identité nationale à l'étranger. Plus important encore, en faisant de l'eau un pilier de sa politique étrangère, le Canada a l'occasion de jouer un rôle clé en soumettant le problème mondial de l'eau au Conseil de sécurité de l'ONU pour exhorter l'ONU et ses États membres à élaborer un programme d'action mondiale sérieuse en matière d'eau. Le monde pourrait ainsi relever les défis croissants liés à la sécurité humaine, d'autant plus qu'ils touchent maintenant directement l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Le rapport de 2018 a clairement indiqué que tous les éléments nécessaires pour faire de l'eau un pilier efficace de la politique étrangère étaient déjà en place. Les volets éducatifs étaient là, tout comme la capacité de recherche, l'innovation technologique et l'expérience essentielle à long terme en matière de gouvernance hydrique, surtout en ce qui concerne la réconciliation en cours avec les peuples autochtones.

Tout ce qu'il manque, comme nous l'avons alors écrit, c'est un agent rassembleur pour rallier toutes ces capacités et les diriger vers l'étranger. Autrement dit, il faudra que le gouvernement fédéral assure la coordination et le soutien nécessaires à l'exploitation et à la pleine réalisation de l'importante capacité du secteur hydrique canadien à l'étranger.

La création d'une agence canadienne de l'eau pourrait être un moyen pour le Canada de faire progresser sa politique de l'eau au national, tout en améliorant considérablement sa visibilité et son influence sur la scène mondiale de l'eau, mais il ne peut pas agir seul. L'urgence de réagir à l'accélération du cycle hydrologique mondial causée par les changements climatiques devrait inciter tous les ordres de gouvernement, mais surtout le gouvernement fédéral, à travailler plus fort pour coordonner et orchestrer l'importante capacité du secteur hydrique canadien dans l'intérêt du pays et du monde.

Nous recommandons d'exploiter et de coordonner l'énorme capacité qui existe déjà. Utilisez les énormes liens nationaux potentiels avec l'ONU, comme l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'Université des Nations unies, pour vous aider à agir avec plus d'audace sur la scène mondiale. Ensuite, prenez votre place sur la scène mondiale. Participez à des initiatives mondiales de sensibilisation à l'eau. Faites de l'eau le thème du pavillon canadien à l'exposition universelle d'Osaka l'an prochain. Participez à l'Année internationale de la préservation des glaciers des Nations unies en 2025 et accueillez la prochaine conférence mondiale des Nations unies sur l'eau.

Les Canadiens ne seront pas les seuls à tirer parti de ces efforts. Tous les pays auxquels le Canada offre de l'aide étrangère sous forme de solutions communes à la crise hydrique mondiale grandissante nous remercieront également.

En tant que Canadien travaillant pour l'ONU, j'en serais très fier.

Merci.

• (1540)

Le président: Nous allons passer à la Commission mixte internationale, représentée par Susan Chiblow, la commissaire; Merrell-Ann Phare, la coprésidente; et Christopher Wilkie, le secrétaire.

Mme Phare fera la déclaration préliminaire.

Mme Merrell-Ann Phare (commissaire, Commission mixte internationale (section canadienne)): Merci, monsieur le président et membres du Comité.

Au nom de la Commission mixte internationale, ou CMI, je vous remercie énormément de nous avoir invités. Je suis ici en tant que coprésidente canadienne de la CMI avec ma collègue, Mme Susan Chiblow, commissaire canadienne. Comme on l'a déjà mentionné, M. Christopher Wilkie est ici à titre de secrétaire de la section canadienne.

Je vous appelle de Winnipeg, au Manitoba, le territoire visé par le Traité n° 1 et la terre natale de la nation métisse. Je me trouve au milieu du bassin de la rivière Rouge, un bassin transfrontalier.

La CMI est une organisation binationale et impartiale qui est mandatée par les gouvernements du Canada et des États-Unis, en vertu du Traité des eaux limitrophes de 1909, pour prévenir et résoudre les différends relatifs aux eaux partagées le long de la frontière. D'ailleurs, 40 % de notre frontière est constituée d'eaux partagées. Nous travaillons avec tous les intervenants et les titulaires de droits pour recommander des solutions. Nous déployons des efforts tout au long de la frontière, y compris pour les questions d'inondations causées par le lac Ontario, les problèmes de répartition de l'eau dans les régions touchées par la sécheresse — par exemple, dans les Prairies — et la prolifération d'algues nuisibles dans le lac Érié.

Il est important que vous sachiez que les commissaires de la CMI, bien que nommés par le premier ministre et le président respectivement, n'acceptent pas de directives de leurs gouvernements respectifs au moment de prendre des décisions. Le personnel de la Commission travaille par consensus et trouve des solutions qui sont dans l'intérêt des deux pays. Cela dit, nous nous conformons aux mandats que nous ont confiés les gouvernements. La portée de notre travail est définie par nos gouvernements. Nos conclusions se fondent sur les meilleures données scientifiques accessibles, à la lumière du savoir et des réseaux de centaines d'experts et de citoyens locaux qui siègent à des conseils et à des comités binationaux. Nous établissons une base de faits binationale commune et proposons ensuite des options pour protéger le mieux possible les eaux partagées. C'est un modèle qui nous sert bien depuis 115 ans.

Une relation efficace avec les États-Unis est essentielle à toute approche canadienne de la gestion des eaux douces. On estime que 80 % de la population canadienne vit dans les bassins hydrographiques canado-américains. Ces eaux transfrontalières sont également les territoires traditionnels de bien des Premières Nations, collectivités métisses et nations tribales.

Nous aimerions vous parler de trois principaux défis auxquels nous faisons face aujourd'hui en ce qui a trait à l'eau douce au Canada.

Le premier défi tient à la nature complexe et plurigouvernementale de la gestion de l'eau douce et aux efforts scientifiques requis pour favoriser l'établissement d'un bon consensus. Lorsque nous cherchons des solutions locales, la limite du bassin hydrographique partagé a préséance sur les frontières politiques. Nous sommes uniques en Amérique du Nord à cet égard. Pour mieux composer avec cette réalité, puisque la collaboration est déjà assez difficile, nous devons mieux collaborer à l'harmonisation des données. Les changements climatiques et les défis qu'ils posent en sont un bon exemple.

Les inondations, les sécheresses et les feux de forêt se produisent régulièrement. Les changements climatiques en particulier continueront de modifier le débit et la distribution des ressources en eau, ce qui a une incidence profondément néfaste sur les collectivités. Il est donc essentiel de travailler ensemble pour assurer la résilience. Nous devons améliorer notre capacité de prédire les répercussions des changements climatiques, notamment en améliorant la prévision des inondations. Cela doit se faire de façon transfrontalière, ce qui n'est pas le cas actuellement. C'est essentiel à la résilience.

Deuxièmement, la contribution de la CMI est contrainte par la portée limitée de ses activités actuelles. Notre mandat varie de part et d'autre de la frontière. Nous ne tenons pas compte de façon holistique de la quantité d'eau, de la qualité de l'eau, de la santé des écosystèmes et des facteurs socioéconomiques dans tous les lacs et rivières où nous exerçons actuellement nos activités. À certains endroits, nous n'examinons qu'un sous-ensemble de ces éléments. De plus, notre mandat n'est pas universel dans tous les bassins transfrontaliers, puisqu'il reste des bassins hydrographiques où nous ne sommes pas actifs. La CMI a besoin d'un mandat lui permettant de trouver des solutions par consensus mutuellement acceptables tout le long de la frontière canado-américaine, et pas uniquement à certains endroits.

Enfin, la collaboration et la recherche de consensus, en elles-mêmes, sont de plus en plus difficiles. Une loi ou un traité n'a de valeur que si ses auteurs y demeurent fidèles et s'assurent qu'il atteint ses objectifs. Il est dans notre intérêt national de prévenir les conflits le long de la frontière. Même si nos pays font face à de nombreux problèmes au quotidien, la sécurité hydrique est, à notre avis, le fondement de tous ces enjeux. C'est ce que vise la lettre du traité, et chaque pays doit l'avoir à cœur. Je vous renvoie à votre étude précédente de 2004, dans laquelle vous aviez formulé une recommandation en ce sens.

• (1545)

Pour l'avenir, les deux parties nous ont déjà demandé d'établir des partenariats avec les peuples autochtones le long de la frontière et de les aider dans ces efforts. Nous encourageons fortement le gouvernement fédéral à appuyer davantage les efforts de la CMI auprès des peuples autochtones. Nous avons demandé aux deux parties de renforcer les efforts nationaux en ce sens.

Pour conclure, nous servons les deux pays de façon admirable en maintenant la paix le long de notre frontière où l'eau est partagée. L'impartialité, la recherche commune des faits, la consultation concrète de la population et la mise à contribution des intérêts divergents sont ce qui confère à notre modèle son originalité et son efficacité.

Merci.

Le président: Merci.

Le dernier témoin, mais non le moindre, est M. George McGraw, fondateur et directeur général de DIGDEEP.

M. George McGraw (fondateur et directeur général, DIG-DEEP): Monsieur le président, distingués membres du Comité, je vous remercie de l'invitation.

Je m'appelle George McGraw. Je suis le fondateur et PDG de DIGDEEO.org, un organisme à but non lucratif basé aux États-Unis et spécialisé dans l'accès à l'eau, et je suis un expert mondial du droit de la personne à l'eau et à l'assainissement.

Imaginez que vous vous réveillez un matin et que vous n'avez plus d'eau dans la cuisine. Imaginez que vous tirez la chasse d'eau de la toilette et que l'eau reflue dans votre cour arrière, rendant ainsi votre famille malade. Pour préparer le dîner, vous devez d'abord parcourir des kilomètres pour aller chercher de l'eau.

Au cours des 60 dernières années, les pays à revenu élevé, sous l'impulsion du Canada et des États-Unis, ont investi plus de 25 milliards de dollars américains en aide étrangère dans des projets relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Entre 1990 et 2015, plus de 2,6 milliards de personnes ont eu accès à une meilleure eau potable, ce qui est sans doute la contribution la plus importante à l'augmentation de l'espérance de vie dans le monde. Toutefois, l'insécurité en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène reste un grave problème, et l'objectif n° 6 des Objectifs de développement durable des Nations unies en appelle maintenant à garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement.

Les habitants des pays à revenu élevé comme les nôtres pensent souvent que ce travail n'est nécessaire que dans d'autres pays, mais c'est un mythe. Des millions d'Américains et de Canadiens n'ont toujours pas accès à de l'eau courante potable ou à des toilettes en état de marche et, avec l'aggravation de la crise climatique, le nombre de familles qui risquent de se retrouver pour la première fois dans l'impossibilité d'accéder à de l'eau augmente.

Au Canada, selon les meilleures données disponibles, les membres des Premières Nations sont 90 fois plus susceptibles de vivre sans eau courante que les autres Canadiens. Nombre de ces communautés font l'objet d'avis sur la qualité de l'eau depuis des décennies, ce qui suscite de vives inquiétudes quant aux risques sanitaires et à leur prospérité à long terme, et le nombre de maladies d'origine hydrique dans les communautés des Premières Nations est 26 fois plus élevé que la moyenne nationale.

Le Canada n'est pas le seul pays dans cette situation. Plus de deux millions de personnes aux États-Unis sont touchées de la même manière. Les ménages autochtones sont 19 fois plus susceptibles que les ménages blancs d'être privés d'eau courante, et les ménages noirs et latino-américains sont deux fois plus susceptibles de l'être. Des problèmes similaires existent en Australie et dans l'Union européenne.

Il y a là un fil conducteur clair. Dans les pays à revenu élevé, les populations autochtones, les communautés de couleur, les immigrants, les sans-abri, les familles rurales et d'autres groupes défavorisés se trouvent dans un fossé invisible d'accès à l'eau et sont largement oubliés par leurs gouvernements. Ils connaissent des taux de mortalité et des problèmes de santé physique et mentale plus élevés que les autres groupes et sont victimes d'inégalités économiques. Aux États-Unis, nos recherches démontrent que le fossé d'accès à

l'eau coûte à notre économie près de 8,6 milliards de dollars américains chaque année. Cela représente près de 16 000 dollars par ménage, soit, dans de nombreux cas, plus que ce que gagne une famille en un an. On peut facilement imaginer que les conséquences sont similaires pour les familles qui se trouvent dans la même situation au Canada.

Heureusement, nos recherches montrent également que, pour chaque dollar investi dans la réduction du fossé d'accès à l'eau, nous obtenons un rendement sur l'investissement de cinq dollars. Toutefois, voici le point crucial: en dépit du fait que l'accès à l'eau et à l'assainissement est un droit humain fondamental, pour des millions de personnes aux États-Unis et au Canada — deux des démocraties les plus riches de la planète —, ce droit n'est pas suffisamment protégé.

J'ai passé ma carrière à travailler aux côtés d'autres militants pour défendre le droit à des services d'eau et d'assainissement suffisants, sûrs, acceptables, accessibles et abordables, reconnu comme un droit de la personne par l'Assemblée générale des Nations unies en 2010. De nombreux pays à revenu élevé n'ont pas inscrit ce droit dans leur législation, et cela doit changer. Les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Québec ont ouvert la voie à la codification du droit à l'eau au Canada, mais des efforts similaires doivent être menés par les gouvernements nationaux ici au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier.

La codification du droit à l'eau fait de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base un droit légal plutôt qu'une marchandise ou une œuvre de charité. Elle stimule le développement de programmes gouvernementaux visant à combler le fossé d'accès à l'eau et donne aux personnes faisant partie de ce fossé, en particulier les nations autochtones souveraines, un outil de défense essentiel, garantissant qu'elles sont respectées et qu'elles ont les moyens de participer à tout processus de prise de décision. Plus important encore, il garantit que la race et le code postal ne déterminent plus si vous et votre famille avez accès à un robinet et une toilette à chasse d'eau en état de marche.

Pour l'instant, la promesse d'un droit de la personne à l'eau au Canada reste sans suite. Si je vous dis tout cela, ce n'est pas pour faire rougir de honte qui que ce soit pour avoir manqué à ses obligations, mais pour vous mobiliser. Pour terminer, je vais vous donner un aperçu de la partie la plus incroyable de mon travail, le moment où quelqu'un ouvre son robinet pour la première fois.

Il est impossible de décrire cette expérience en une seule phrase. Parfois, ce sont des larmes ou des cris de joie qui l'accompagnent. D'autres fois, des hordes d'enfants se bousculent autour de l'évier en attendant d'être les premiers à toucher l'eau qui sort du robinet. Toutefois, les moments que je préfère sont sans doute les moments de silence, les quelques fois où une personne ouvre le robinet, regarde l'eau s'écouler et le referme sans dire un mot. C'est un rappel puissant que l'accès à l'eau en soi ne mérite pas vraiment de fanfare. Après tout, il s'agit d'un droit de la personne fondamental.

Je vous remercie de m'avoir invité et de m'avoir accordé de votre temps.

• (1550)

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Nous allons passer aux questions.

Monsieur Deltell, vous êtes le premier et vous avez six minutes.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis bien heureux de revoir tous les collègues. Je salue notre collègue M. Adam van Koeverden, député de Milton. Je suis bien heureux de le voir en pleine santé.

Monsieur McGraw, je vais revenir sur votre réflexion relativement à l'accès à l'eau potable. Comme vous le mentionnez si bien, c'est essentiel. C'est un droit de la personne élémentaire. Tout le monde le reconnaît.

Vous avez relevé avec pertinence les problèmes que doivent affronter essentiellement les Premières Nations ici, dans ce pays. Vous avez bien chiffré et bien démontré que, malgré les efforts qui ont été déployés, les Premières Nations éprouvent de grandes difficultés quant à l'accès à l'eau.

J'aimerais savoir s'il y a d'autres communautés au Canada qui sont directement touchées par le manque d'eau potable et la difficulté d'y accéder.

[Traduction]

M. George McGraw: Je vous remercie beaucoup de la question.

À ma connaissance, les meilleures données dont nous disposons sont sur les communautés autochtones. Le Canada, comme les États-Unis, ne recueille pas de données détaillées sur l'accès à l'eau, ce qui rend difficile de repérer d'autres communautés dans le besoin. Aux États-Unis, par exemple, nous avons dû procéder indirectement, en utilisant les données des recensements et d'autres données, pour tout d'abord repérer ces communautés et ensuite envoyer des chercheurs sur le terrain pour examiner la situation.

Pour vous donner une idée des lieux où se trouvent ces communautés aux États-Unis, je vous dirais qu'on les trouve souvent dans les zones rurales pauvres, dans les zones multiethniques près de la frontière ou dans d'anciens corridors économiques prospères, aujourd'hui pauvres, et ce qui sont pour nous des réserves et des territoires autochtones américains.

Je n'ai pas plus de renseignements à vous donner sur les autres groupes touchés, mais si l'expérience canadienne ressemble beaucoup à celle aux États-Unis, comme je présume que c'est le cas, je serais surpris que vous ne trouviez pas d'autres communautés dans le besoin.

[Français]

M. Gérard Deltell: Dans votre allocution, vous avez mentionné que le Québec menait la marche dans certains dossiers concernant l'accès à l'eau potable et que l'exemple du Québec devrait inspirer le gouvernement fédéral.

Avez-vous un exemple précis à nous donner sur ce que fait le Québec et qui pourrait nous inspirer tous?

• (1555)

[Traduction]

M. George McGraw: Oui, bien sûr.

Le gouvernement du Québec a inscrit le droit de la personne à l'eau dans sa législation, et j'encourage le gouvernement fédéral à faire de même au niveau fédéral. Je prône la même chose aux États-Unis.

On constate que lorsque les droits de la personne sont inscrits dans le document fondateur d'un pays, comme sa constitution ou sa charte des droits, ou même dans des lois séparées, des efforts considérables sont alors faits pour protéger ces droits. Ils deviennent ainsi des outils très puissants que les communautés touchées peuvent utiliser pour défendre leurs droits.

À ce chapitre, oui, le Québec est un chef de file au Canada, mais aussi sur la scène internationale.

M. Gérard Deltell: Pouvez-vous nous parler d'une mesure importante prise par le Québec dans ce dossier, à partir de ce que vous venez de dire?

M. George McGraw: J'ignore si le Québec a pris des mesures importantes jusqu'à maintenant, mais je peux vous donner un exemple. Ici, en Californie, nous avons inscrit ce droit il y a environ 10 ans. Notre première loi a été adoptée l'an dernier. Cela a permis de créer un fonds destiné à une eau potable sûre et abordable au sein de l'État et a eu d'énormes retombées sur l'accès à l'eau. Toutefois, je pense qu'il s'écoule trop de temps entre la reconnaissance de l'eau comme droit de la personne, sa codification dans la loi et, finalement, son utilisation pour préparer des politiques et des programmes. J'espère que dans le cas du Québec, cela se fera rapidement.

[Français]

M. Gérard Deltell: Merci.

Madame Phare, ma première question concerne un point d'ordre technique.

En votre qualité de membre de la Commission mixte internationale, ou CMI, avez-vous un regard sur les relations qu'il peut y avoir entre les provinces quand on partage un cours d'eau ou est-ce que votre action porte uniquement et directement sur les relations entre les États-Unis et le Canada et non pas entre les provinces?

[Traduction]

Mme Merrell-Ann Phare: Je vous remercie.

La Commission mixte internationale a été créée par les deux pays — le Canada et les États-Unis — en vertu d'un traité, mais nous travaillons aussi en collaboration avec les gouvernements des provinces et des États, et les gouvernements autochtones. Nous le faisons en particulier dans le cadre d'un programme appelé Initiative internationale sur les bassins hydrographiques, où notre mandat consiste précisément à réunir tous les intervenants — gouvernements, citoyens et nations — qui se trouvent à l'intérieur de notre bassin hydrographique afin de tenter de créer de la collaboration transfrontalière dans l'intérêt supérieur de nos eaux communes.

Oui, nous traitons régulièrement avec les provinces, les territoires et les nations dans notre travail afin de parvenir à une vision commune des enjeux.

M. Gérard Deltell: Selon votre expérience, les provinces travaillent-elles bien ensemble? Les relations sont-elles aussi bonnes ou aussi faciles qu'avec les États-Unis?

Mme Merrell-Ann Phare: Selon mon expérience au sein de la Commission mixte internationale, oui. La gestion des eaux est très complexe. Les données scientifiques et les méthodes d'ingénierie sont difficiles à établir. Les gens travaillent très bien ensemble. Au sein des provinces, quand on arrive au niveau du pouvoir et de l'autorité, les choses se corsent un peu, et je pense que les changements climatiques compliquent encore un peu plus la donne.

Il faut se rappeler que le Traité des eaux limitrophes date de 1909 et qu'il porte sur ce genre de conflit. Des problèmes liés à l'attribution des eaux entre l'Alberta et le Montana sont survenus à cette époque, et cet outil s'applique exactement à ce genre de situation. C'est...

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Phare.

Nous passons à M. van Koeverden.

M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins qui se sont joints à nous aujourd'hui pour cette importante étude. Ma question s'adresse à M. Sandford.

Monsieur Sandford, ce n'est pas une coïncidence si je porte mon épinglette de l'ONU sur mon veston. Je la porte presque tous les jours. Je suis heureux de le dire. Je suis un inconditionnel des objectifs de développement durable, et l'introduction à ma question aujourd'hui porte sur quelque chose que je trouve très troublant.

Dernièrement, la députée conservatrice Leslyn Lewis, la porte-parole de Pierre Poilievre pour l'infrastructure et les collectivités, a non seulement parrainé et appuyé une pétition officielle à la Chambre des communes qui en appelle à un retrait rapide du Canada des Nations unies, mais il est devenu clair qu'elle a aussi participé à sa rédaction. Dans cette pétition, la députée Lewis parle des conséquences négatives qu'a, par exemple, le développement durable pour le Canada.

Je répugne à donner de la résonance à ces théories complotistes nuisibles, mais elles sont régulièrement utilisées et diffusées par les conservateurs, et je pense qu'il est très important de comprendre que le Canada et l'ONU font un travail crucial ensemble. J'ai eu la chance d'en voir des exemples dans l'Afrique de l'Ouest francophone, en particulier dans le dossier de l'eau potable.

Monsieur Sandford, pouvez-vous expliquer au Comité pour son étude à quel point le travail que le Canada et l'ONU font ensemble est essentiel pour fournir aux plus démunis un accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement qui est fiable.

• (1600)

M. Robert Sandford: Je vous remercie beaucoup de la question, et je vous remercie de soutenir l'ONU.

Il est important de mentionner à ce sujet que l'image de l'ONU et le point de vue que l'on en a sont très entachés par ce qui se passe actuellement et ce qu'en disent les médias, et que les tensions se trouvent très concentrées en ce moment sur le Conseil de sécurité, et en particulier sur les deux guerres en cours.

Toutefois, ce qu'il faut vraiment comprendre au sujet de l'ONU, c'est qu'il n'y a pas d'autre organisation de ce genre. C'est l'institution qui, à l'arrière-scène, avec l'aide de ses États membres, apporte un soutien humanitaire dont nous serions privés autrement pour aider les réfugiés ou aider les gens à reprendre leur vie en main. Nous sommes là surtout aussi quand il y a des sécheresses et que les conséquences des changements climatiques se font sentir. Des pays comme le Canada, en tant que donateurs et participants à ces programmes particuliers, sont indispensables pour empêcher le monde de se disloquer en cette période de très grande instabilité géopolitique.

J'espère avoir répondu à votre question.

M. Adam van Koeverden: Je vous remercie, monsieur Sandford. Vous y avez bien répondu.

Je souligne qu'il y a beaucoup de fausses informations et de désinformation qui circulent, et que toutes les fois qu'on amplifie cela, on cause plus de tort aux institutions qui font le travail extraordinaire que des organisations comme l'ONU...

M. Robert Sandford: Je dirais que pour la plupart d'entre nous qui travaillons dans ce domaine, ce n'est pas un métier, c'est une vocation. Les gens qui travaillent avec nous se dévouent corps et âme pour aider de leur mieux tous les êtres humains, et c'est ce qu'on appelle le civisme mondial. Nous sommes reconnaissants que le Canada, en tant que citoyen du monde, appuie ces programmes. Je vous remercie.

M. Adam van Koeverden: Je vous remercie, monsieur Sandford. Vous pouvez compter sur moi pour continuer de défendre et de soutenir les Nations unies et le civisme mondial qui vient avec ce travail.

J'aimerais maintenant parler de l'agriculture et de l'utilisation de l'eau si je peux me permettre — peut-être avec M. Madramootoo — dans le cadre du développement international, et de l'importance de veiller à s'assurer que les problèmes liés à la sécurité de l'approvisionnement en eau et à l'insécurité alimentaire ne persistent pas. On constate à l'heure actuelle que les changements climatiques accroissent la fréquence des sécheresses, des inondations et des phénomènes météorologiques extrêmes, ce qui a des répercussions sur la sécurité alimentaire des populations et ne fait qu'accroître l'instabilité partout dans le monde. Nous savons que beaucoup de conflits sont attisés par l'insécurité alimentaire et les problèmes d'eau potable.

Pouvez-vous nous parler de l'importance du rôle du Canada sur la planète pour faire diminuer ce niveau d'insécurité?

M. Chandra Madramootoo: Je vous remercie beaucoup de la question. Je suis heureux de vous donner plus de détails.

L'image de marque du Canada dans la production alimentaire est bien connue dans le monde entier. Nous avons plusieurs points forts sur lesquels nous misons, notamment dans nos délibérations mondiales. Tout d'abord, nous avons un système d'approvisionnement alimentaire très sécuritaire. Nous avons des mesures de contrôle environnemental dans notre système — ce que d'autres pays n'ont pas —, et nous pouvons utiliser les technologies les plus modernes qui soient.

Qu'il s'agisse d'utiliser une agriculture ou une irrigation de précision, ou encore le meilleur matériel génétique qui soit pour les cultures ou le bétail, nous avons cela à notre portée, et nos agriculteurs font un usage optimal de toutes ces technologies. Si vous regardez nos statistiques de production pour nos principales cultures céréalières, par exemple, vous constaterez que nos rendements sont parmi les plus élevés dans le monde, malgré des conditions climatiques très difficiles. Nos agriculteurs ont relevé ce défi de production pour nous.

M. Adam van Koeverden: Pourriez-vous nous dire quelle est la principale menace à la sécurité alimentaire?

Le président: Veuillez être bref, s'il vous plaît. Le temps est presque écoulé.

M. Chandra Madramootoo: La menace la plus importante à la sécurité alimentaire est la sécheresse. Il faut arriver à protéger nos cultures de la sécheresse pour avoir des rendements stables aussi bien pendant les périodes de pluie que de sécheresse.

• (1605)

[Français]

Le président: Merci.

Madame Pauzé, vous avez la parole.

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de venir nous aider à mieux saisir les défis qui concernent l'eau.

Ma question s'adressera à Mme Merrell-Ann Phare, de la Commission mixte internationale.

Madame Phare, je pense que vous faites un travail super important, qui ne doit pas toujours être facile quand il s'agit de travailler avec les Américains.

Je vais remonter dans le temps. En 2002, le journal *Le Devoir* publiait un article qui portait sur le 11^e rapport de la Commission mixte internationale. Il était écrit ce qui suit:

[...] la Commission mixte internationale ne se contente plus de faire le portrait de l'évolution de la pollution dans les écosystèmes. Elle propose cette fois un plan d'action sur deux fronts prioritaires pour la santé des écosystèmes des Grands Lacs et du Saint-Laurent: le nettoyage des sédiments contaminés et l'arrêt de la pollution biologique par les introductions [...] d'espèces étrangères envahissantes.

On parlait aussi de centaines de milliers de kilogrammes de biphenyles polychlorés, ou BPC, et d'autres polluants. L'article rapporte que, selon la CMI:

[...] les résultats de plus d'une décennie de recherches démontrent de façon irréfutable les atteintes subtiles mais sévères que l'exposition aux substances toxiques rémanentes inflige à la santé des résidents du bassin. Et pourtant, les retards s'accumulent. La restauration de l'écosystème des Grands Lacs n'avance pas et la santé publique continue d'être affectée dans les secteurs préoccupants.

La situation n'était déjà pas facile en 2002. Depuis la parution de ce rapport, pouvez-vous dire avec assurance que les gouvernements ont favorisé la protection des eaux transfrontalières ainsi que la qualité non seulement de la ressource, mais aussi de la surveillance?

[Traduction]

Mme Merrell-Ann Phare: Oui, je dirais que c'est le cas. Sans aucun doute, nous avons... Je vais parler au nom de la Commission mixte internationale. Nous sommes un organisme indépendant des gouvernements, mais ils nous ont soutenus dans nos travaux par l'entremise, par exemple, du Conseil consultatif des professionnels de la santé, qui effectue des recherches le long de la frontière sur les répercussions sur la santé de toute une série de produits chimiques, de situations, etc.

Je vous encourage vivement à prendre connaissance des travaux de ce conseil consultatif. Nous avons divers conseils et études qui portent sur la qualité de l'eau et ses conséquences, non seulement sur les écosystèmes, mais aussi sur les gens et...

[Français]

Mme Monique Pauzé: Je suis désolée de vous interrompre.

Vous dites qu'il y a eu des resserrements législatifs et réglementaires et qu'il y a eu des avancées positives dans tout ce dossier.

En 2016, la Commission mixte internationale a créé le Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu. Un rapport a été produit sur l'étude des causes, des répercussions et des risques liés aux inondations dans le bassin du lac Champlain et de la rivière Richelieu, ainsi que sur les solutions possibles. Cela touche le Québec, le Vermont et l'État de New York. À la nouvelle Agence canadienne de l'eau, aucune somme ne sera consacrée à ces plans transfrontaliers.

Quelle serait votre position, à la Commission mixte internationale, sur le fait que l'Agence canadienne de l'eau ignore ces plans d'eau du Québec qui sont transfrontaliers?

[Traduction]

Mme Merrell-Ann Phare: L'étude du lac Champlain et de la rivière Richelieu est un véritable succès de collaboration. Nous avons fait parvenir une lettre au gouvernement canadien pour appuyer la création de l'Agence canadienne de l'eau et pour l'encourager vivement à mettre l'accent sur la collaboration.

Nous ne prenons pas position. Nous ne prenons pas position de la façon mentionnée dans votre question. Nous nous acquittons de nos responsabilités prévues dans le traité, mais nous appuyons assurément la collaboration, en particulier dans le cadre de l'Agence canadienne de l'eau.

Nous nous attendons à ce que les gouvernements appuient les recommandations de l'étude du lac Champlain et de la rivière Richelieu, car c'est un excellent exemple de la façon dont nous pouvons collaborer.

[Français]

Mme Monique Pauzé: Nous allons demander au gouvernement d'appuyer ces recommandations.

Dans le document que vous avez transmis au Comité, vous parlez des connaissances et des données traditionnelles recueillies au fil des générations par les peuples autochtones. Vous dites que cela constitue des sources de renseignements importantes.

De quelle façon avez-vous recueilli ces savoirs et comment sont-ils intégrés dans vos travaux?

• (1610)

[Traduction]

Mme Merrell-Ann Phare: Je vais demander à ma collègue de répondre à la question, et j'espère que son Internet lui permettra de le faire.

Madame Chiblow, allez-y.

Mme Susan Chiblow (commissaire, Commission mixte internationale (section canadienne)): Je vous remercie de cette excellente question.

Les différentes études scientifiques comportent généralement un volet science autochtone... De nombreux termes sont utilisés, mais dernièrement, Environnement et Changement climatique Canada s'est doté d'une division de la science autochtone, alors je préfère utiliser le mot employé par le gouvernement.

La science autochtone est intégrée dans le rapport, et...

Le président: Je suis désolé, madame Chiblow. Malheureusement, la qualité du son n'est pas assez bonne. Par conséquent, nous ne pourrions pas entendre votre réponse à la question en raison des blessures que cela peut causer aux interprètes.

Je suis désolé.

[Français]

Mme Monique Pauzé: Dans ce cas, monsieur le président, je pourrais demander qu'on nous envoie la réponse par écrit.

[Traduction]

Le président: Oui, si vous pouviez nous répondre par écrit, ce serait excellent.

Mme Merrell-Ann Phare: Nous pouvons faire cela.

[Français]

Mme Monique Pauzé: Monsieur Sandford, vos contributions sont inspirantes, et votre parcours est très riche. Vous avez envoyé un document au Comité. De plus, votre confrère va être avec nous comme témoin à la deuxième heure de cette réunion.

Vous dites que le Canada héberge le groupe de réflexion des Nations unies sur l'eau, et vous formulez cinq ou six recommandations. J'ai le goût de jouer un peu les trouble-fêtes. Vous dites que l'eau serait un pilier efficace de la politique étrangère du Canada. Il me semble qu'il faudrait d'abord que le Canada donne l'exemple à l'intérieur du pays. Les communautés autochtones se plaignent de déversements dans les sables bitumineux. Certaines se plaignent des déchets nucléaires. D'autres n'ont toujours pas accès à l'eau potable.

N'êtes-vous pas d'avis qu'il faut d'abord être un modèle?

Le président: Nous avons vraiment dépassé le temps alloué.

Monsieur Sandford, vous pourrez répondre à la question plus tard ou nous envoyer une réponse par écrit.

[Traduction]

M. Robert Sandford: Nous pouvons certainement répondre à cela.

Le président: Ce n'est pas possible maintenant, monsieur Sandford, car nous avons largement dépassé le temps imparti.

Vous pourriez avoir l'occasion d'intégrer cela dans une réponse à une autre question.

Monsieur Boulerice, la parole est à vous.

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président, de m'accueillir dans ce comité si important qui fait une étude aussi cruciale.

Les intervenants de ce premier groupe de témoins ont décrit une situation fort inquiétante quant à la crise climatique qui sévit. L'année 2023 a été la plus chaude jamais enregistrée de l'histoire, et cela a eu malheureusement beaucoup de conséquences. Je pense aux sécheresses, aux inondations, aux feux de forêt, ailleurs et ici, au Québec et au Canada.

Certains ont dit que l'été 2023 était peut-être le pire des dernières années. Malheureusement, beaucoup d'experts nous disent que c'est probablement le meilleur des 50 prochaines années. Cela n'est pas pour nous rassurer à tout point de vue, que ce soit pour les populations les plus vulnérables ou pour l'agriculture.

Madame Lorra Hines, vous avez de l'expérience au Canada, en Grande-Bretagne et en Islande. Vous avez assisté à plusieurs conférences internationales, comme la conférence de l'Organisation des Nations unies, ou ONU, sur l'eau.

Selon vous, ou d'après ce que vous avez vu ou entendu, comment le Canada est-il présenté dans le secteur de l'eau à l'international?

En fait, quelle est notre réputation?

[Traduction]

Mme Emily Lorra Hines (directrice, Forum for Leadership on Water): Je dirais que la réputation du Canada est le mythe de l'abondance. Nous tendons même à ne pas être présents à la plupart des conférences. Prenez à titre d'exemple la Semaine mondiale de l'eau à Stockholm, la conférence des Nations unies sur l'eau à New York ou le prochain Forum mondial sur l'eau, à Bali. Habituellement, nous ne sommes pas présents, mais même lorsque c'est le cas, nous ne faisons aucune présentation et nous ne saisissons pas l'occasion qui nous est offerte.

Les gens pensent encore que nous avons trouvé toutes les solutions, ce qui est faux, comme Mme Pauzé l'a souligné. Je pense que les Canadiens peuvent être présents pour montrer que nous travaillons, que nous innovons et que nous remettons en question le statu quo, et pour montrer ce que nous avons fait ces 20 dernières années et expliquer pourquoi cela ne fonctionne pas. De toute évidence, nous ne sommes pas assez présents.

[Français]

M. Alexandre Boulerice: Merci beaucoup.

C'est intéressant, même si ce n'est pas très satisfaisant de la part de nos différents gouvernements, tant ceux dirigés par le Parti conservateur que ceux dirigés par le Parti libéral. Notre pays a des grandes ressources d'eau potable et d'eau douce, et il me semble qu'il devrait donner l'exemple.

Au cours de notre étude, nous avons brièvement parlé d'inclure les jeunes dans la réflexion concernant les solutions à apporter en ce qui concerne l'eau propre et l'eau potable.

D'après vous, y a-t-il des obstacles à la participation des jeunes dans le secteur de l'eau? Comment peut-on les mobiliser davantage?

Ma collègue Mme Laurel Collins est une championne de l'idée d'établir un groupe de jeunes pour le climat.

Pensez-vous que cela pourrait être une occasion d'inclure plus de jeunes dans le secteur de l'eau fraîche et de l'eau potable?

• (1615)

[Traduction]

Mme Emily Lorra Hines: Je pense qu'il faut offrir plus de possibilités, en particulier des débouchés rémunérés. J'ai dû faire 11 stages non rémunérés pendant mes études de premier cycle et des cycles supérieurs. Les groupes pour l'eau et le climat sont trop souvent regroupés, et ils pourraient devenir des sous-comités.

À titre d'exemple, le Groundwater Youth Network fait d'extraordinaires choses avec l'ONU. J'ai discuté avec eux l'an dernier à l'ONU, mais il faut aussi un interlocuteur canadien.

En outre, beaucoup d'étudiants partout au Canada font des études liées à l'eau, mais on ne leur donne pas l'occasion de commencer à travailler. Il faut donc leur offrir cette première possibilité. L'Agence est l'une des façons d'y arriver. Elle favorise la création d'une multitude de nouvelles carrières et l'afflux de jeunes professionnels au gouvernement, ce qui a une incidence sur la politique sur l'eau en général.

[Français]

M. Alexandre Boulerice: Merci beaucoup.

Monsieur McGraw, vous avez beaucoup insisté, avec raison, sur le fait que l'accès par tous les êtres humains à de l'eau potable et propre était un des objectifs des Nations unies. Il s'agit de l'objectif n° 6. Vous avez aussi dit que le Québec et les Territoires du Nord-Ouest ont donné l'exemple en disant de manière législative et institutionnelle qu'il s'agissait d'un droit fondamental. Pourtant, cela n'a pas été le cas au gouvernement fédéral.

Selon vous, pourquoi n'est-ce pas le cas? Cela a-t-il un lien avec le fait que des dizaines de communautés autochtones n'ont pas encore accès à l'eau potable?

[Traduction]

M. George McGraw: C'est tout à fait juste. Je suppose que certains pays comme les États-Unis et le Canada ont longtemps cru pouvoir ignorer la question de l'eau, étant donné qu'elle est perçue comme très abondante. Or, nous savons, selon l'expérience récente et ce que nous ont appris des générations de personnes qui en ont été privées, à quel point l'accès à l'eau est inéquitable dans des endroits où l'eau était considérée comme très abondante. Nous avons supposé que l'accès aux nécessités de la vie était le même pour tous les habitants du Canada, et nous savons maintenant que ce n'est pas le cas.

J'ignore pourquoi le gouvernement fédéral n'a pas agi en ce sens ces dernières années, mais nous accusons du retard. Il faut non seulement reconnaître ce droit, mais il faut aussi adopter des critères d'applicabilité rigoureux afin que cela ait du mordant et que les gens puissent faire valoir ce droit. Il n'y a vraiment pas de meilleur moment pour agir. Nos voisins souffrent énormément.

[Français]

M. Alexandre Boulerice: Merci beaucoup.

Combien de temps de parole me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste environ 30 secondes.

M. Alexandre Boulerice: Dans ce cas, je vais revenir à Mme Lorra Hines et parler de l'implication des jeunes pour trouver des solutions durables quant à l'avenir de l'eau.

Pouvez-vous nous donner des exemples de pays qui incluent les jeunes dans les réflexions au sujet de l'eau?

Le président: Madame Lorra Hines, je vous demande d'être brève.

[Traduction]

Mme Emily Lorra Hines: Avec plaisir. Les Pays-Bas ont un réseau de la jeunesse pour l'eau. Vous pouvez regarder du côté de One Water, au Royaume-Uni et de l'Université d'Oxford. Je dirais que l'Europe fait très bien à cet égard et, sans doute, les États-Unis aussi. Nous avons également le parlement nord-américain de la jeunesse pour l'eau, qui se concentre sur le bassin du Columbia, et qui peut certainement obtenir plus d'aide auprès de Waterlution, au Canada.

Le président: Merci beaucoup.

Nous devons écourter le deuxième tour étant donné qu'il y aura un vote tout à l'heure. Nous n'avons pas de latitude pour dépasser le temps alloué.

Nous allons faire un tour de trois minutes, monsieur Mazier.

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Phare, la Commission mixte internationale a envoyé une lettre au gouvernement fédéral le 14 septembre 2020 au sujet d'une agence de l'eau, et vous avez signé cette lettre. Pourriez-vous remettre cette lettre au Comité afin que nous puissions l'utiliser dans le cadre de notre étude?

Mme Merrell-Ann Phare: Nous vous l'enverrons avec plaisir.

M. Dan Mazier: La lettre se lisait comme suit: « Sur le plan constitutionnel, [l'Agence canadienne de l'eau] ne peut pas assurer la surveillance de toutes les activités de gestion de l'eau au Canada. »

Pouvez-vous fournir, par écrit, l'analyse sur laquelle cette affirmation est fondée, et des renseignements sur les limites constitutionnelles liées à la gestion de l'eau au Canada?

Mme Merrell-Ann Phare: Nous pouvons certainement nous engager à vous transmettre des renseignements à ce sujet.

• (1620)

M. Dan Mazier: La lettre disait aussi que la Commission:

... s'efforce d'examiner et de concilier un vaste éventail d'intérêts dans la formulation de conseils, y compris l'eau potable et les eaux usées des municipalités, la navigation commerciale, l'hydroélectricité, l'agriculture et l'aquaculture, l'industrie, les utilisateurs récréatifs et les besoins des propriétaires riverains.

Pourriez-vous fournir par écrit une liste des intérêts et préoccupations soulevés par ces entités auprès de la Commission au sujet de l'eau douce, afin que le Comité soit au courant?

Mme Merrell-Ann Phare: Oui, certainement.

M. Dan Mazier: De plus, la lettre...

Mme Merrell-Ann Phare: Pour être clair, c'est surtout dans le contexte des Grands Lacs, mais nous vous fournirons ce que nous avons, oui.

M. Dan Mazier: Dans la lettre, on mentionne également l'existence de défis écologiques associés à la gestion des bassins hydrographiques au Canada et aux États-Unis. Pourriez-vous fournir par écrit la liste des défis écologiques dont il est question dans la lettre?

Mme Merrell-Ann Phare: Oui, nous pouvons vous envoyer cela.

M. Dan Mazier: Merci beaucoup.

Monsieur le président, j'aimerais...

Mme Merrell-Ann Phare: Il pourrait s'agir de nos rapports antérieurs ou de renseignements nouveaux. Donc, il pourrait y avoir beaucoup de renseignements.

M. Dan Mazier: Merci beaucoup.

Monsieur le président, j'aimerais donner avis de la motion suivante...

M. Adam van Koeverden: Monsieur le président, j'aimerais parler de cette motion.

M. Dan Mazier: Je propose:

Étant donné que:

Le ministre de l'Environnement de Justin Trudeau a déclaré publiquement: « Notre gouvernement a pris la décision de cesser d'investir dans de nouvelles infrastructures routières »;

Le ministre de l'Environnement de Trudeau a également déclaré que le financement de nouvelles routes et autoroutes n'est pas nécessaire parce que le transport en commun et l'infrastructure routière actuelle sont suffisants — alors que les Canadiens dans les grands centres comme Toronto, Vancouver et Montréal passent des heures dans le trafic chaque semaine et les Canadiens des régions rurales, n'ont pas accès au transport en commun;

Les Canadiens vivant dans les régions rurales et éloignées comptent également sur les nouvelles routes et autoroutes pour élever leurs familles;

Les Canadiens des régions rurales n'ont pas le luxe de pouvoir se rendre au travail ou chez un médecin à pied;

Les Canadiens des régions rurales ne peuvent pas compter sur le métro pour se rendre à la ville la plus proche, car il n'y a pas de station de métro dans les communautés rurales;

De nombreux gouvernements municipaux et provinciaux partout au Canada ont été à juste titre indignés lorsque le ministre Guilbeault a annoncé que le gouvernement libéral cesserait de financer de nouvelles infrastructures routières;

Le ministre de l'Environnement de Justin Trudeau va également de l'avant avec son plan visant à interdire tous les véhicules à essence, empêchant ainsi des millions de Canadiens d'utiliser un véhicule;

De nombreux Canadiens, en particulier les Canadiens des régions rurales, du Nord et autochtones, craignent de ne pas pouvoir vivre ou travailler parce que les politiques du ministre Guilbeault les priveront directement de la possession d'un véhicule;

Aucun achat matériel n'offre aux Canadiens plus de liberté de vivre et de travailler que l'achat d'un véhicule personnel, surtout dans un pays aussi grand que le Canada;

L'annonce récente du ministre Guilbeault de cesser de financer de nouvelles routes et autoroutes survient à un moment où Justin Trudeau augmente délibérément le prix de l'essence pour les Canadiens;

Le gouvernement libéral prévoit augmenter de 23 % sa taxe sur le carbone, qui a échoué, le 1^{er} avril;

Le ministre de l'Environnement a également déclaré plus tôt ce mois-ci que « le gouvernement ne mesure pas la quantité annuelle d'émissions directement...

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): J'invoque le Règlement.

Monsieur le président, est-ce un discours ou une motion? Nous avons des témoins à qui j'ai très hâte de poser des questions. Donc, pourrions-nous avoir la motion, s'il vous plaît?

Le président: Je comprends.

M. Mazier a la parole et il donne avis d'une motion, alors il peut le faire.

M. Dan Mazier: Merci.

Je reprends cette partie:

Le ministre de l'Environnement a également déclaré plus tôt ce mois-ci que « le gouvernement ne mesure pas la quantité annuelle d'émissions directement réduites par la tarification fédérale du carbone »;

Les Canadiens en ont assez de la croisade idéologique du gouvernement libéral contre la possession de véhicules au Canada;

Les Canadiens en ont aussi assez des tactiques constantes et antidémocratiques de ce gouvernement consistant à toujours mettre fin au débat sur des questions qu'ils s'attendent à voir abordées;

Par conséquent, le comité exhorte le ministre Guilbeault à témoigner publiquement devant le comité pendant au moins 2 heures pour expliquer son projet radical de cesser de financer les routes et autoroutes à travers le Canada; et rapporter à la Chambre des communes que le projet du ministre Guilbeault de cesser de financer de nouvelles routes et d'interdire les véhicules à essence n'est pas une politique environnementale, c'est une privation imposée par le gouvernement.

Merci.

Le président: Vous avez donné avis de votre motion.

Nous passons maintenant à M. Longfield.

M. Lloyd Longfield: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins. Toutes nos excuses pour le manque de respect à votre égard.

Monsieur Madramootoo, c'est un honneur de vous accueillir parmi nous. Je vous remercie de tout le travail que vous faites depuis des décennies, comme vous l'avez dit, dans le domaine de l'eau.

En ma qualité de président du Comité permanent de la science et de la recherche, je veux me concentrer sur la science liée à l'eau.

À l'Université de Guelph, le professeur Thevathasan mène des recherches sur la plantation de végétaux riverains qui portent sur l'absorption des éléments nutritifs du sol lors de la croissance des plantes, ce qui séquestre également le carbone. Il y a aussi M. Ed McBean, titulaire de la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 en sécurité de l'approvisionnement en eau. Pourriez-vous faire des commentaires au sujet de ces deux exemples?

Je sais que vous êtes allé à l'Université de Guelph et que vous visitez d'autres universités au Canada. Pourriez-vous parler de l'importance d'investir dans la recherche sur l'eau, et parler du rôle de la recherche universitaire dans la sécurité de l'approvisionnement en eau?

• (1625)

M. Chandra Madramootoo: Je vous remercie beaucoup de la question, monsieur le député. C'est une question très sérieuse qui, de toute évidence, exige une réponse adéquate, étant donné l'intérêt accru que suscitent les préoccupations relatives à l'eau de nos jours.

Il y a plusieurs lacunes dans la recherche sur l'eau au pays. Une poignée d'universités font d'excellentes recherches sur l'eau qui résistent certainement à l'examen international par les pairs. Cependant, il est important de cerner les lacunes dans la recherche.

Vous avez parlé de l'aménagement de bandes tampons de végétation pour réduire la pollution par les éléments nutritifs et d'autres domaines de recherche. Toutefois, dans le domaine des ressources hydriques, qui est très vaste, il existe des aspects plutôt méconnus, notamment certains nouveaux agents pathogènes et contaminants. Les microplastiques, par exemple, sont très préoccupants pour l'environnement. Nous devons accélérer la recherche et financer ce type de recherche sur les nouveaux enjeux.

Il faut accroître le recours aux technologies de télédétection dans la production agricole. Par exemple, nous sommes un chef de file de l'imagerie satellite RADARSAT. Comment pouvons-nous mettre cette technologie à l'avant-plan en attirant de nouveaux chercheurs et de nouvelles recherches scientifiques dans ce programme?

M. Lloyd Longfield: Merci.

À ce sujet, nous utilisons l'imagerie RADARSAT pour étudier la santé des sols et les nouvelles variétés de cultures que vous avez mentionnées, qui ont de meilleures structures racinaires pour résister aux sécheresses. La question n'est pas toujours l'eau en soi ou l'utilisation de la même eau qu'avant, mais la recherche de nouvelles façons de conserver l'eau en agriculture.

Très brièvement, êtes-vous d'accord ou en désaccord avec cette affirmation? Il me reste seulement 10 secondes.

M. Chandra Madramootoo: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Nous pouvons faire beaucoup plus en matière de conservation de l'eau. Il existe de nouvelles technologies pour conserver l'eau, notamment des systèmes automatisés d'acheminement d'eau jusqu'aux champs, qui peuvent être étendus.

Le président: Merci.

Allez-y, madame Paupé.

[Français]

Mme Monique Pauzé: Monsieur Sandford, je m'adresse de nouveau à vous, car vous avez un parcours très riche. Tantôt, je vous disais que le Canada projette toujours une espèce d'image sur la scène internationale, mais, quand on y vit, on voit les choses différemment.

M. Madramootoo en a parlé tantôt, la marque de commerce du Canada, c'est qu'on y trouve beaucoup de réserves d'eau douce. Au Québec, il y a un million de lacs. Les aliments sont salubres. Les technologies sont modernes. Il y a beaucoup de possibilités.

Nous avons beaucoup d'eau, mais sa qualité laisse parfois à désirer, particulièrement dans les communautés autochtones. On peut penser aux régions situées dans le nord de l'Alberta, où l'eau est polluée par les sables bitumineux, à la rivière des Outaouais, qui est menacée par les déchets nucléaires ainsi qu'aux communautés autochtones qui sont situées à quelques kilomètres à peine d'Edmonton et qui n'ont pas d'eau potable.

Ne pensez-vous pas que le Canada a un sérieux travail à faire avant de se donner en exemple?

[Traduction]

M. Robert Sandford: Je vous remercie beaucoup de cette question très importante. Cela me donne l'occasion de répondre à la question précédente en même temps.

Si nous voulons faire de l'eau un pilier de notre politique étrangère, il faut d'abord mettre de l'ordre dans nos propres affaires. Nous pouvons le faire simultanément en aidant les autres, car il existe des mécanismes, comme M. Madramootoo l'a souligné, et nous avons des technologies qui sont entièrement exportables.

Il peut toutefois y avoir un effet d'entraînement. Nous pouvons mettre de l'ordre dans nos affaires parce que cela s'impose, parce que le cycle hydrologique mondial s'accélère et, comme on l'a déjà indiqué, les choses ne seront plus ce qu'elles étaient. Nous devons nous préparer à cela afin de régler nos propres problèmes. Ce faisant, nous pourrions peut-être aider les autres.

• (1630)

[Français]

Le président: Merci, monsieur Sandford.

[Traduction]

M. Robert Sandford: Par conséquent, il y a là de multiples avantages. Merci, monsieur.

[Français]

Le président: Monsieur Boulerice, vous avez la parole.

M. Alexandre Boulerice: Merci beaucoup, monsieur le président.

Cela tombe bien, parce que je vais poursuivre la discussion avec M. Sandford.

Tout comme mon collègue M. Adam van Koeverden l'a fait, je veux le rassurer et lui dire qu'il peut compter sur moi et ma formation politique pour défendre le travail important et crucial des Nations unies et de ses agences, même si, parfois, elles sont un peu malmenées par certains médias ou commentateurs ces jours-ci.

Monsieur Sandford, toutes les données actuelles indiquent que les conditions climatiques à l'été et à l'automne prochains vont être assez terribles.

Nous parlions plus tôt des incendies, des inondations et des sécheresses. Cela va avoir des répercussions non seulement sur le Canada, mais aussi sur l'ensemble des Amériques.

Comme nous l'avons vu l'année dernière, le Canada doit être prêt à défendre son manque d'action lorsque cela va se produire, parce qu'il n'en a pas fait assez pour la lutte contre le changement climatique. Il s'agit sans doute d'une menace pour la sécurité nationale.

Que doit faire le gouvernement immédiatement pour s'y préparer?

[Traduction]

M. Robert Sandford: La chose la plus importante à dire en réponse à cette question, c'est que nous faisons face à une situation d'urgence.

Presque tous les indicateurs qu'on observe dans une bonne partie du pays, de la côte de la Colombie-Britannique au Québec, indiquent non seulement la sécheresse, mais aussi des conditions de sécheresse extrême et une vulnérabilité aux feux de forêt. Cela ne touchera pas seulement les secteurs auxquels l'on pense habituellement, mais aussi, de façon très délétère, un vaste éventail de secteurs économiques. Actuellement, nous ne voyons pas comment des précipitations de dernière minute sous forme de pluie ou de neige pourraient remédier à la situation.

Pour le pays, la préparation aux situations d'urgence est essentielle si nous voulons comprendre comment réaliser des économies et sauver des vies cet été. C'est une stratégie qui exige de faire des choix sans regarder en arrière, car nous savons que le réchauffement climatique continu nous obligera à nous préparer en conséquence et à modifier notre façon de réagir à ces situations d'urgence.

Au lieu de réagir, nous devrions nous préparer à ces situations et comprendre ce qu'il faut changer pour devenir plus...

[Français]

Le président: Merci, monsieur Sandford.

Le temps de parole de M. Boulerice est écoulé.

Monsieur Kram, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence ici aujourd'hui. J'aimerais commencer par vous, monsieur Madramootoo, et revenir sur vos commentaires.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que l'agriculture représente environ 70 % des prélèvements d'eau mondiaux.

Le pourcentage est-il semblable au Canada, ou utilisons-nous plus d'eau ou moins d'eau? Pouvez-vous nous éclairer à ce sujet?

M. Chandra Madramootoo: Je vous remercie beaucoup de votre question.

Cela dépend de l'endroit où l'on se trouve au Canada. Si vous prenez le bassin de la rivière Saskatchewan-Sud, cela peut atteindre 70 %; il y a un stress hydrique dans ce bassin. On observe la même chose dans certains bassins du Sud de l'Alberta, notamment celui de la rivière Oldman.

L'eau est abondante, en général. Il y a donc une importante variabilité spatiale. Évidemment, nous avons de l'eau en abondance dans l'Est du Canada, tandis que les bassins sont soumis à un stress hydrique dans l'Ouest du pays.

M. Michael Kram: Pouvez-vous parler du rôle des projets d'irrigation sur les plans de la sécurité de l'approvisionnement en eau et de la sécurité alimentaire?

M. Chandra Madramootoo: Absolument. L'irrigation est essentielle, en particulier dans ces régions soumises à un stress hydrique, pour pouvoir fournir l'eau supplémentaire nécessaire afin de satisfaire les besoins en eau des cultures, de maintenir la stabilité des récoltes et de veiller à ce que les agriculteurs puissent obtenir les mêmes récoltes, que ce soit pendant les saisons sèches, les années humides ou les années sèches. Cela permet à ces agriculteurs de continuer à améliorer leurs rendements.

À l'heure actuelle, nous produisons environ 30 % de cultures en plus avec beaucoup moins d'eau d'irrigation qu'il y a 25 ans, grâce aux technologies d'irrigation modernes élaborées ici même au Canada.

M. Michael Kram: Ce comité a également entendu comment l'irrigation, en plus d'augmenter le rendement des cultures, peut accroître la séquestration du carbone dans le sol des terres agricoles.

Pouvez-vous nous en dire plus sur certains des avantages de la séquestration du carbone dans le sol et la manière dont nos politiques peuvent l'accroître?

M. Chandra Madramootoo: Je vous remercie.

L'irrigation à elle seule ne permettrait pas de séquestrer suffisamment de carbone dans le sol. Nous devons prendre d'autres mesures, comme réduire le travail du sol et pratiquer la rotation des cultures. Nous devons intégrer davantage de cultures de légumineuses dans nos pratiques d'utilisation des sols et nos pratiques culturales afin de stocker plus de carbone dans le sol.

En stockant davantage de carbone dans le sol, nous réduisons la quantité de dioxyde de carbone émise dans l'atmosphère, ce qui contribue également à réduire l'augmentation des températures mondiales.

• (1635)

M. Michael Kram: Je tiens à clarifier que l'irrigation à elle seule ne permettrait pas d'atteindre nos objectifs en matière de CO₂, mais elle y contribuerait. Est-ce qu'on peut dire cela?

M. Chandra Madramootoo: Ce serait utile, mais ce ne serait pas suffisant pour atteindre les objectifs.

M. Michael Kram: Pourriez-vous nous donner une idée de l'importance de cette aide? Cela nous permettrait-il de parcourir la moitié ou le quart du chemin?

Le président: Veuillez donner un chiffre rapide.

M. Chandra Madramootoo: C'est probablement environ 10 à 15 %.

Le président: Je vous remercie.

[Français]

Madame Chatel, vous avez la parole.

Mme Sophie Chatel (Pontiac, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins.

Je vais d'abord m'adresser à M. Madramootoo.

Tout à l'heure, le représentant de la CMI, organisation créée par l'ONU, et vous-même avez parlé du changement climatique, dont les répercussions se font énormément sentir. Alors que les pays plus développés sont responsables de la plupart des émissions de gaz à effet de serre, les nations les moins développées ne sont responsables que de 1,1 % des émissions mondiales de CO₂. Pourtant, ce sont ces populations les plus vulnérables qui subissent les conséquences extrêmement graves du changement climatique. On entend de plus en plus parler de sécheresse dans ces pays. Ils sont également très vulnérables aux catastrophes climatiques. Je pense aux grandes inondations, aux tsunamis et aux tempêtes extrêmes, comme les ouragans.

Les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement agisse de manière responsable, à ce qu'il agisse comme un citoyen du monde responsable, comme on le disait tantôt. Je suis un peu inquiète lorsque j'entends que certains membres du caucus conservateur veulent se retirer de leurs responsabilités citoyennes.

M. Madramootoo, vous avez souligné notamment l'importance pour le Canada de s'imposer comme un leader et de démontrer un leadership sur le plan technique à l'échelle mondiale pour ce qui est de la lutte contre la pénurie d'eau dans le secteur agricole. Entre autres choses, vous dites que le Canada devrait être proactif dans la promotion des pratiques innovantes et responsables à l'échelle internationale.

Pouvez-vous nous donner plus de détails à ce sujet?

[Traduction]

M. Chandra Madramootoo: À mon avis, le Canada devrait être un chef de file mondial dans la résolution de problèmes liés aux changements climatiques en agriculture. Vous avez tout à fait raison de dire que les populations des pays en développement, dans les régions arides et semi-arides où vivent certains des plus pauvres parmi les pauvres, portent un très lourd fardeau des répercussions des changements climatiques sur leurs moyens de subsistance alors qu'ils produisent moins de gaz à effet de serre que nous.

Nous sommes dans une très bonne situation pour apporter de nouvelles technologies et une agriculture adaptée au climat, une agriculture régénératrice — en utilisant certaines des pratiques traditionnelles des producteurs agricoles, comme les engrais verts et l'utilisation de cultures de couverture, par exemple — pour les aider à atténuer les répercussions des sécheresses sur les moyens de subsistance de la population.

J'aimerais suggérer que le Canada, comme je l'ai dit dans ma déclaration, joue un rôle de chef de file beaucoup plus important dans les agences des Nations unies afin de répondre à vos questions.

Le président: Merci.

C'est très bien. Voilà qui nous amène à la fin de notre premier groupe de témoins.

Monsieur Madramootoo, si vous avez des exemples de projets que le gouvernement pourrait financer au niveau international pour atteindre les objectifs que vous avez énoncés, n'hésitez pas de les envoyer à la greffière, même s'il ne s'agit que de courts résumés. Ils enrichiront le rapport.

Nous allons nous arrêter là. Je tiens à remercier les témoins et les membres de cette série de questions et réponses.

Nous allons faire une pause quelques minutes pour accueillir notre deuxième groupe de témoins.

Merci encore une fois.

• (1635) _____ (Pause) _____

• (1645)

Le président: Nous allons commencer avec notre deuxième groupe de témoins. Nous sommes pressés par le temps.

Nous commencerons avec M. Kaveh Madani, de l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'Université des Nations unies, pour cinq minutes, je vous prie.

M. Kaveh Madani (directeur, United Nations University Institute for Water, Environment and Health): Merci, monsieur le président.

Honorables membres du Comité, permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma profonde gratitude, en tant que directeur de l'Institut universitaire des Nations unies pour l'eau, l'environnement et la santé, à la population et au gouvernement du Canada pour le soutien qu'ils nous apportent depuis près de 30 ans. La décision de 1996 d'accueillir ce que l'on appelle aujourd'hui le « groupe de réflexion sur l'eau des Nations unies » reflète la pensée progressiste et visionnaire du Canada, mais en ce qui concerne l'eau, le Canada a beaucoup plus à offrir sur la scène mondiale.

S'appuyant sur son engagement ferme à l'égard du multilatéralisme et sur son bilan solide en matière de consolidation de la paix, le Canada dispose d'une occasion sans précédent de faire de l'eau un pilier de sa politique étrangère, avec d'importants avantages pour la sécurité nationale et mondiale, et j'encourage donc votre comité à prendre ces trois recommandations en considération.

La première recommandation consiste à faire de l'eau une priorité de la politique étrangère, à utiliser l'eau pour la consolidation de la paix et à faire du Canada un chef de file dans le domaine de l'eau. Malgré son importance fondamentale, l'eau reste un enfant orphelin de la politique internationale, aucune agence des Nations unies ne lui étant entièrement consacrée. Cette lacune crée une grande occasion politique et commerciale pour le Canada, une nation qui a tout ce qu'il faut pour servir de chef de file mondial dans le domaine de l'eau. En plus de fournir des solutions, grâce à son bassin de talents solide, la géographie du Canada le place dans une position tout à fait unique du point de vue de l'eau. Avec un accès à 7 % des réserves d'eau renouvelables du monde, l'identité du Canada est liée à l'eau. L'expérience acquise en traitant les problèmes de gestion de l'eau les plus divers a doté le Canada de l'expertise et de la réputation nécessaires pour guider et définir une voie de solution efficace pour le monde.

Une occasion immédiate pour le Canada est d'influencer le programme d'action mondial sur l'eau qui, en plus de promouvoir ses scientifiques et ses entreprises, accueillera la prochaine conférence des Nations unies sur l'eau en 2026, peu de temps après la création de l'Agence canadienne de l'eau. J'encourage également le Canada à envisager de porter la question de l'eau devant le Conseil de sécurité des Nations unies, compte tenu de ses répercussions sur la paix et la sécurité. Le Canada doit également envisager de faire de l'eau une composante à part entière de ses missions de maintien de la paix et de ses projets de développement international.

La deuxième recommandation consiste à placer les agriculteurs au centre du programme sur l'eau. Aucun programme relatif à l'eau

ne peut réussir sans une véritable reconnaissance du rôle des agriculteurs dans la gestion de l'eau. Malheureusement, de nombreux programmes nationaux et internationaux en matière de durabilité et de climat marginalisent les agriculteurs et négligent leur rôle important dans la gestion de 70 % de l'utilisation mondiale de l'eau. Ces politiques réductionnistes et souvent axées sur l'énergie, qui font fi de la façon dont les investissements dans les secteurs de l'eau et de l'agriculture profitent à notre lutte contre les changements climatiques, la faim, la mauvaise santé, la pauvreté et l'injustice, sont vouées à l'échec et doivent être immédiatement révisées. Les politiques de l'eau rigoureuses qui placent les agriculteurs au centre ne sont pas vulnérables aux changements dans l'intérêt politique à Ottawa ou dans n'importe quelle autre capitale au monde.

La troisième recommandation consiste à tirer parti de l'entité des Nations unies liées à l'eau que le Canada héberge. L'Institut universitaire des Nations unies pour l'eau, l'environnement et la santé n'aurait pas existé sans le soutien éclairé et réfléchi du Canada. Cet institut est l'une des rares entités des Nations unies au monde dont le mandat est axé sur l'eau et peut servir de passerelle entre le Canada et les agences des Nations unies et ceux qui ont besoin de la technologie et des connaissances canadiennes en matière d'eau. À l'heure actuelle, le Canada sous-utilise cette entité des Nations unies pour promouvoir ses talents, ses solutions et ses ressources.

Grâce à une coopération systématique avec le gouvernement du Canada, fondée sur une politique étrangère claire visant une utilisation judicieuse de l'eau, l'Université des Nations unies peut faire beaucoup plus pour que le Canada, ses chercheurs, ses innovateurs, ses entreprises, ses agriculteurs, ses politiciens et ses militants pour l'eau obtiennent la reconnaissance qu'ils méritent collectivement, car nous sommes conscients de ce que le Canada a à offrir et de la façon dont le monde peut bénéficier de son leadership en matière d'eau.

• (1650)

Le président: Je vous remercie, monsieur Madani.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme Ito, qui est en Écosse, si je ne m'abuse.

Mme Mumta Ito (fondatrice et présidente, Nature's Rights): Bonjour. Je crois savoir que vous avez probablement reçu un document qu'on vous a distribué et que je vais vous présenter.

Pour vous donner un peu de contexte, je milite pour que les droits de la nature soient reconnus comme étant le fondement de tous les autres droits.

Si nous voulons régler nos problèmes liés à l'eau douce, nous ne pouvons pas les examiner sans tenir compte de tous les autres systèmes. L'eau douce ne peut pas être isolée de nos systèmes océaniques ou du reste du cycle de l'eau. Si nous voulons de l'eau propre, nous devons également nous pencher sur l'agriculture et l'ensemble du système économique, car tout est lié. Si nous considérons notre société humaine comme un iceberg, toutes les crises que nous observons — les crises économiques, les six extinctions de masse, les changements climatiques, les pandémies et la mauvaise santé — se situent juste au-dessus de la ligne de flottaison.

Si nous regardons sous la surface de l'eau, nous trouvons les structures et les systèmes — et les systèmes en silo — qui proviennent d'une vision mécaniste du monde et d'une séparation de la conscience qui distingue l'être humain de la nature, ce qui a été encodé dans la loi. Dans la loi, la nature est un objet, une propriété et une ressource, séparée de l'être humain. Cela mène à un cycle dégénérateur qui produit toutes ces crises en pilotage automatique. La plupart de nos solutions sociétales consistent à intervenir en gestion de crise et à essayer de voir comment nous pouvons éviter les changements climatiques et les différentes crises qui sévissent. C'est le point de levier le plus bas où nous intervenons.

Si nous voulons vraiment résoudre nos problèmes, nous diriger vers un avenir prospère à long terme et être des chefs de file sur la scène mondiale, nous devons chercher des solutions à la base. Nous devons chercher à rebâtir cette relation avec la nature, qui est notre relation la plus fondamentale, et veiller à ce que ce changement soit enchâssé dans la loi. C'est ce que nous défendons avec Nature's Rights.

Dans le cadre du modèle actuel de développement durable, il y a les personnes, l'économie et la nature. Il s'agit de trois cercles imbriqués l'un dans l'autre, comme le montre le diagramme que j'ai distribué.

Ce modèle comporte quelques lacunes. La première est que les personnes ont des droits, que l'économie a des droits — droits des entreprises et droits de propriété — et que la nature n'a pas de droits. On suppose également que ces trois cercles peuvent fonctionner indépendamment les uns des autres, ce qui ne correspond pas à la réalité. En fait, le seul qui puisse fonctionner indépendamment des autres est la nature, car les autres systèmes sont dérivés de la nature. Sans la nature, il n'y a pas de société humaine. Sans la nature et les sociétés humaines, il n'y a pas d'économie.

Nous préconisons d'adopter dans notre système de gouvernance une hiérarchie imbriquée de droits qui suit l'ordre naturel. Les droits ne sont pas contradictoires; ils sont collaboratifs et synergiques.

Le modèle sur le droit est ce que nous avons proposé au Comité économique et social européen dans le cadre de l'examen d'une charte fondamentale européenne des droits de la nature qui engloberait les autres droits. Nous avons élaboré un cadre dans lequel, si l'on prend les trois cercles et que l'on trace les objectifs de développement durable des Nations unies sur chacun — nature, personnes et économie — et que l'on ajoute un quatrième cercle en bas, qui représente les limites planétaires, on obtient un système dans lequel on peut tracer les droits correspondants, où les droits économiques sont intégrés dans les droits de la personne, qui sont tous intégrés dans les droits de la nature. Cela permet de se débarrasser des conflits inhérents entre les droits.

À l'heure actuelle, les objectifs de développement durable n'ont pas été atteints. Une grande partie des critiques formulées à ce sujet tient au fait qu'il n'existe pas de cadre juridique qui permet de les atteindre. Avec ce modèle, nous présentons la hiérarchie imbriquée des droits, ou le modèle intégré des droits, comme moyen de faire avancer ces objectifs de développement durable, tout en respectant les limites planétaires.

• (1655)

Nous avons entendu parler des changements climatiques au cours de cette réunion, mais les changements climatiques ne représentent

qu'une des neuf limites planétaires. Sept de ces limites planétaires ont déjà été dépassées...

Le président: Merci.

Mme Mumta Ito: ... la biodiversité et le cycle de l'azote et du phosphore étant ceux qui se trouvent le plus dans la zone de danger.

Je vous exhorterais à...

Le président: Nous devons vous interrompre ici, madame Ito. Il y aura des questions. Vous pouvez utiliser ces occasions pour ajouter des renseignements.

Mme Mumta Ito: Absolument.

Le président: La prochaine intervenante est Mme Kavanagh, de Water Rangers.

Je crois que vous étiez avec nous la semaine dernière, n'est-ce pas?

Mme Kat Kavanagh (directrice générale, Water Rangers): Non, c'était certains de mes...

Le président: C'était une autre Kat. Veuillez m'en excuser. Je suis un peu confus.

On vous écoute, je vous prie.

Mme Kat Kavanagh: Merci.

Je vous remercie de m'accueillir parmi vous. Je suis Kat Kavanagh, la directrice générale de Water Rangers. J'ai cofondé Water Rangers en 2015 dans le cadre du concours « AquaHacking » d'AquaAction, un autre témoin que vous avez reçu la semaine dernière, je crois. L'idée m'est venue en voyant mon propre père, qui recueillait des données sur la qualité de l'eau depuis une vingtaine d'années sur notre lac local. Il ne disposait pas des outils nécessaires pour communiquer et comprendre ses données. Il s'agit là d'une situation assez courante dans les groupes communautaires qui s'intéressent de près à leurs cours d'eau locaux.

L'organisation Water Rangers a entrepris de répondre aux besoins des communautés en matière d'outils qui réduisent les obstacles et les aident à participer à la surveillance de l'eau dans les communautés. Nous avons conçu des trousseaux d'analyse et mis en place une plateforme de données ouvertes destinée au public, qui est utilisée par 300 groupes au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et même au Mexique. Au Canada, ces groupes peuvent automatiquement communiquer leurs données avec DataStream, qui a témoigné mardi, une base de données nationale sur la qualité de l'eau.

Nous savons que nous avons désespérément besoin de données sur la qualité de l'eau. Selon les Rapports sur les bassins versants de 2020, publiés par le Fonds mondial pour la nature Canada, les données concernant plus de 60 % des sous-bassins hydrographiques sont jugées insuffisantes. Cela signifie que nous ne disposons même pas de suffisamment de données pour leur attribuer une note. C'est mieux qu'en 2017, où plus de 70 % des données étaient insuffisantes. C'est grâce aux efforts d'organisations environnementales à but non lucratif comme DataStream et de groupes communautaires de surveillance de l'eau dans tout le pays que nous commençons à faire des progrès pour combler ces lacunes. Il y a encore beaucoup de chemin à faire, mais nous commençons à voir la voie à suivre. Cette année, Water Rangers, avec le soutien d'AquaAction, publiera les prochains rapports sur les bassins versants. Restez à l'écoute pour connaître ces résultats plus tard cette année.

Puisque le thème d'aujourd'hui porte sur les relations internationales, je voudrais donner deux brefs exemples de notre collaboration avec des organisations américaines en vue de coordonner et de normaliser les activités des deux côtés du lac Érié par l'entremise du Lac Erie Volunteer Science Network. Les Canadiens doivent jouer un rôle plus important dans ce domaine, mais il existe une volonté et un désir de simplifier le partage transfrontalier.

Au Royaume-Uni, je fais partie d'un groupe composé de plus de 80 dirigeants d'ONG, d'entreprises et de gouvernements, ainsi que de chercheurs, dans le cadre d'un programme appelé CaSTCo. Ils investissent dans ma participation et dans nos outils pour aider à créer des voies qui permettent d'intégrer la surveillance de l'eau dans les communautés afin d'obtenir des rivières plus saines. Leur investissement à l'échelle nationale est considérable. Il repose sur la collaboration entre tous les intervenants à l'échelle du bassin hydrographique. Il existe un exemple dont nous pouvons nous inspirer au Canada.

Les Britanniques, en revanche, ont été impressionnés par la manière dont la collaboration canadienne des organisations à but non lucratif permet aux communautés de divulguer ouvertement des données et des résultats. Je leur ai donné l'exemple de groupes communautaires qui utilisent Water Rangers pour recueillir leurs données, les communiquer ouvertement, les afficher sur leurs propres sites Web, les divulguer à leurs communautés locales, les intégrer dans DataStream pour les placer avec les données gouvernementales et de recherche, et les intégrer ensuite dans des évaluations nationales telles que les rapports sur les bassins versants.

La coordination, l'établissement de relations fructueuses et l'échange de leçons tirées exigent du temps et des efforts. Les organisations à but non lucratif canadiennes accomplissent un travail remarquable avec une fraction des ressources d'autres pays. Nous devrions être fiers de ce que nous avons pu accomplir là-bas. Un exemple est la collaboration en matière de surveillance de l'eau dans les communautés, que nous aidons également à diriger.

Nous créons des ressources telles que la boîte à outils pour l'analyse de rentabilisation des investissements dans la surveillance de l'eau dans les communautés afin que les groupes sur le terrain, dans ces communautés, qui se soucient profondément de leurs cours d'eau locaux, puissent exprimer leur valeur aux bailleurs de fonds pour qu'ils soutiennent des projets locaux. Des recherches menées par l'Institut international du développement durable ont montré dans un rapport que les groupes communautaires de surveillance de l'eau multiplient les investissements de 3 à 14 fois. D'autres témoins nous ont parlé du fonds de dotation en Colombie-Britannique qui commence à renforcer la résilience de l'eau dans cette province. C'est un modèle que j'aimerais que l'on reproduise dans tout le pays pour soutenir et renforcer la gestion de l'eau.

Je vais terminer en formulant deux brèves recommandations. Premièrement, il faut investir dans le leadership et l'innovation en matière de collecte et d'échange de données sur la surveillance de l'eau dans les communautés. Deuxièmement, il faut renforcer la capacité à long terme des communautés de participer à la prise de décisions fondées sur des données probantes concernant leurs cours d'eau locaux. Les communautés sont très attachées à l'eau.

Je vous remercie.

• (1700)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre M. McClinchey, de la Commission des pêcheries des Grands Lacs.

Vous n'avez pas apporté de lamproie aujourd'hui.

M. Gregory McClinchey (directeur, Affaires législatives et des politiques, Commission des pêcheries des Grands Lacs): Non, pas aujourd'hui, monsieur le président.

Le président: Allez-y.

M. Gregory McClinchey: Merci, monsieur le président.

Après deux tentatives ratées de négociation du traité des Grands Lacs, la crise a poussé les États-Unis et le Canada à ratifier notre mandat binational fondé sur des traités visant à établir et à maintenir des relations transfrontalières, à établir un corpus scientifique en eau douce sur lequel fonder les décisions en matière de gestion et, bien sûr, à contrôler la lamproie marine.

Ces tâches nous ont été confiées puisque les dirigeants politiques ont compris que pour lutter contre les espèces envahissantes, coordonner les politiques de récolte et tirer parti des ressources partagées, nous devons relever ensemble les défis. Autrement dit, là où l'eau traverse les frontières, la gestion doit se faire sans tenir compte de celles-ci.

Les rédacteurs de nos traités considéraient l'eau comme faisant partie de la politique étrangère, et la stratégie d'engagement binationale de la Commission en est la preuve. Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas besoin de politiques nationales rigoureuses sur l'eau douce. L'histoire souligne l'importance de respecter les compétences infranationales et les ayants droit. La Commission considère les partenariats, l'application des connaissances traditionnelles et le dialogue avec les Premières Nations comme des éléments de réussite.

Les rédacteurs des conventions ont fait de l'établissement et du maintien des relations de travail un objectif primordial, parce qu'ils ont compris que les menaces et les possibilités d'origine hydrique ne restent jamais dans un silo juridictionnel.

Le Canada possède d'impressionnantes ressources en eau douce qui contribuent à nos trois dimensions principales: le bien-être social, le bien-être économique et le bien-être écologique. Malgré cela, le bilatéralisme représente la seule façon de protéger la quatrième côte du Canada et de respecter les limites de compétence, y compris les droits des Premières Nations, tout en assurant la bonne gouvernance et la durabilité.

Les gouvernements des États-Unis et des États ont démontré leur compréhension du potentiel de la bonne gouvernance par le renouvellement des infrastructures, la restauration des habitats, la recherche et la gestion coordonnée. Cette gestion coordonnée relève du plan stratégique mixte pour la gestion des pêches des Grands Lacs de la Commission, qui a été signé par les unités infranationales.

Pour notre commission et nos partenaires, le plan stratégique mixte, que j'ai transmis au Comité, a fait ses preuves. L'Ontario, les États des Grands Lacs et les partenaires autochtones travaillent ensemble pour prendre des décisions communes. Cette stratégie non contraignante et consensuelle garantit que la gestion des ressources des Grands Lacs par chacune des administrations profite à toutes les administrations. L'eau, dans ce contexte, n'est pas une cause de division. Au contraire, l'eau nous unit. Notre plan stratégique mixte en est un exemple.

Les gestionnaires des pêches accordent la priorité à la protection et à l'amélioration de l'habitat, même si la tâche est difficile. Cinq comités des lacs, qui sont des éléments du plan stratégique mixte, offrent aux gestionnaires des organismes provinciaux, étatiques, autochtones et fédéraux une tribune à des fins de discussion. Les intervenants travaillent à partir d'un cadre commun pour désigner les obstacles à la production de poisson et les mesures de gestion ciblées, appelées « priorités environnementales ».

Ces priorités environnementales assurent une structure, une continuité et une valeur ici et aux États-Unis. Les partenariats trouvent ensuite les ressources requises pour instaurer des mesures de protection de l'habitat. Ces projets, dont le niveau de complexité varie de la restauration à grande échelle des récifs en eau profonde au remplacement des petits ponceaux, progressent après des décennies d'inaction.

Ce processus visant à cerner les obstacles et les mesures à prendre, les volets de financement et les objectifs de réalisation des projets représente la vision pour la durabilité des Grands Lacs, mais il n'est possible que grâce au plan stratégique mixte, qui aide les gestionnaires à trouver des priorités communes. Avant la création de la Commission, cet échange aurait été impossible. La réussite n'est devenue possible que lorsque nous avons commencé à agir au-delà de notre frontière.

Avec le recul, il est clair que le fait de considérer l'eau comme une question de politique étrangère n'est ni nouveau ni optionnel. Nous ne pouvons pas nous permettre de considérer les eaux limnitrophes uniquement comme des ressources intérieures parce que nos partenaires commerciaux les considèrent selon l'angle de la politique étrangère. Ces points de vue divergents sont la raison pour laquelle l'interface qu'utilise la Commission aux États-Unis passe par le Département d'État, alors qu'elle passe par l'entremise du ministère des Pêches et des Océans ici au Canada. C'est une question de priorité.

En conclusion, je dirais que l'eau peut nous séparer ou nous unir. Après des années de gouvernance divisée et de conflits, l'eau des Grands Lacs est devenue une force d'unité, mais il a fallu déployer des efforts pour atteindre cet objectif. L'établissement et le maintien de relations de travail binationales de cette envergure ont nécessité des décennies de création de liens de confiance, mais l'investissement d'énergie a des effets positifs sur les trois dimensions principales des collectivités et des gouvernements du bassin.

Nous espérons que l'étude entraînera des résultats positifs, afin que tous les Canadiens puissent profiter des avantages de ressources en eau douce bien gérées et durables. Nous sommes prêts à aider de toutes les façons possibles.

• (1705)

Le président: Merci, monsieur McClinchey.

Monsieur Leslie, vous disposez de six minutes. Allez-y.

M. Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais commencer avec M. McClinchey.

Selon ce que je comprends, les pêches ont une valeur d'environ 7 milliards de dollars par année. Selon vous, qu'est-ce qui menace le plus les stocks de poissons commerciaux?

M. Gregory McClinchey: On m'a posé cette question il n'y a pas si longtemps lorsque j'ai traversé la frontière. Un garde-frontière

m'a demandé quelle était la plus grande menace à la durabilité des Grands Lacs. Je pourrais répondre de nombreuses façons à cette question. La plus grande menace, c'est la complaisance.

Dans bon nombre des réunions que nous avons tenues avec des membres de l'autre côté de la table au cours des dernières années, nous avons parlé de la façon dont les gouvernements et les gens réagissent en situation de crise. Heureusement, dans le cas de la pêche, il n'y a pas de crise comme telle, mais nous avons besoin d'une vigilance constante. Par exemple, la lamproie devient immédiatement un problème si nous n'assurons pas un contrôle permanent. Dès que nous tenons la collaboration transfrontalière pour acquis, elle commence à s'effondrer.

Il y a beaucoup de menaces externes. Il y a beaucoup de défis environnementaux, comme les changements climatiques et autres, mais la complaisance est certainement en tête de liste.

M. Branden Leslie: Quelle serait votre plus grande demande à l'égard du gouvernement? Vous avez parlé de complaisance.

Comment décririez-vous votre relation avec les groupes de pêcheurs récréatifs? Comment réagissent-ils aux projets dont vous avez parlé, sur la qualité de l'eau et l'amélioration des pêches?

M. Gregory McClinchey: Notre organisation est fondée en grande partie sur les partenariats. La plupart de nos activités sont basées sur la collaboration avec l'industrie, les partenaires étatiques et provinciaux, les gouvernements fédéraux et ainsi de suite. C'est ce que nous faisons. Nous entretenons de solides relations avec nos partenaires.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, nous avons cerné un problème d'interface de la gouvernance ici au Canada qui constitue en quelque sorte un obstacle. Nous avons demandé d'y remédier. Dans le contexte de cette étude, l'idée de considérer l'eau comme une priorité en matière de politique étrangère conviendrait tout à fait.

En ce qui concerne les mesures que nous prenons pour établir ces partenariats, je demanderais à ma collègue, Mme Walter, de vous en parler. C'est son domaine d'expertise. Le plan stratégique mixte pour la gestion est le mécanisme phare. Avant cela, il n'y avait pas de possibilité ou de vraies conversations au-delà des frontières. Il a donné de bons résultats.

Mme Walter a peut-être quelque chose à ajouter.

Mme Lisa Walter (coordonnatrice, Activités aquatiques, Commission des pêcheries des Grands Lacs): Nous entretenons ces partenariats depuis longtemps, tant avec les organismes et les ONG qu'avec les pêcheries commerciales et récréatives, et avec les personnes qui en font partie.

Je dirais que la continuité et le maintien de ces relations sont la clé.

M. Branden Leslie: Merci.

Monsieur Madani, j'ai aimé vos commentaires sur la façon dont les agriculteurs devraient être mobilisés en tant que fournisseurs de solutions et intendants de la terre, en particulier au Canada. Notre paysage fonctionnel du Sud se compose en grande partie de terres agricoles privées. Je pense que nous sommes très fiers, en tant que collectivités agricoles, de l'intendance que nous avons entreprise et des progrès que nous avons réalisés.

Compte tenu de votre perspective mondiale et des manifestations qui ont lieu actuellement dans divers pays européens — pas nécessairement toutes liées à l'eau, mais à une foule d'autres politiques imposées aux agriculteurs —, diriez-vous que nous sommes faces à un problème mondial?

Dans le contexte canadien actuel, je pense qu'il y a une frustration très réelle à l'égard de la façon dont nos agriculteurs se sont fait imposer des politiques qu'ils savent préjudiciables pour leurs impératifs économiques.

• (1710)

M. Kaveh Madani: Oui. Bon nombre de ceux qui établissent les politiques ne comprennent pas l'économie politique de l'eau. Dans de nombreux pays, l'eau est utilisée non seulement pour produire des aliments, mais aussi pour créer des emplois. Si vous ne comprenez pas le rôle essentiel de l'eau, vous ne pouvez pas établir des politiques qui s'attaquent à certains des autres problèmes et qui résolvent les menaces qui pèsent sur les agriculteurs.

Malheureusement, nous avons créé une concurrence involontaire entre certaines politiques de durabilité ou mesures climatiques et le secteur de l'eau. Nous pensions que l'eau était un secteur d'impact, bien que l'eau soit aussi un secteur permettant d'atténuer bon nombre des autres problèmes. Les possibilités qui existent dans le secteur agricole sont trop nombreuses. Toutes les mesures prises pour le secteur agricole — tout ce que l'on fait pour habiliter les agriculteurs et pour les préparer aux changements climatiques, aux autres catastrophes et aux événements extrêmes — profiteraient à d'autres luttes, comme la lutte contre la perte de biodiversité, les changements climatiques, la faim, les inégalités, et ainsi de suite. C'est cela que nous ne comprenons pas.

Le problème est plus grave dans l'hémisphère Sud et dans de nombreux pays qui n'ont pas le luxe que vous avez de pouvoir indemniser les agriculteurs et modifier un peu vos politiques. Dans ces régions, le chômage est synonyme de migration, de tension et de guerre. Il y a beaucoup d'autres effets qui ne se limiteraient pas à ces régions.

M. Branden Leslie: Merci, monsieur Madani.

Monsieur le président, j'aimerais donner avis de la motion suivante:

Étant donné que:

- a) Steven Guilbeault, le ministre de l'Environnement, a annoncé que « le gouvernement fédéral ne financera plus l'agrandissement du réseau routier »;
- b) le ministre Guilbeault a aussi déclaré que le gouvernement libéral avait décidé de cesser d'investir dans les routes parce que le réseau actuel est « parfaitement adéquat »...

M. Adam van Koevreden: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Est-ce que cette motion diffère de celle présentée par les conservateurs, qui n'ont fait que perdre du temps? Est-ce qu'ils ne font que présenter la motion une deuxième fois?

M. Branden Leslie: Je prends de mon temps de parole pour présenter avis de la motion. Le député ne devrait pas s'en offusquer.

Le président: Il ne s'agit pas de la même motion, n'est-ce pas?

M. Branden Leslie: Non, ce n'est pas la même motion.

Le président: D'accord. Allez-y.

M. Branden Leslie: Merci, monsieur le président.

Je poursuis:

... est « parfaitement adéquat » pour répondre aux besoins des Canadiens;

c) de plus, le ministre Guilbeault a déclaré que « nous pouvons très bien atteindre nos objectifs de développement économique, social et humain sans agrandir davantage le réseau routier »;

d) le ministre Guilbeault n'a fourni aucune donnée probante à l'appui de ses affirmations erronées;

e) le gouvernement libéral n'a pas consulté les gouvernements provinciaux et territoriaux, ni les municipalités, ni les dirigeants autochtones au sujet de l'annonce du ministre Guilbeault;

f) chaque année, les automobilistes des grandes villes canadiennes passent en moyenne 144 heures dans la circulation aux heures de pointe. À Toronto, ils y passent 199 heures, à Vancouver, 197 heures, à Montréal, 180 heures, et à Winnipeg, 17 heures;

g) Kam Blight, président de l'Association of Manitoba Municipalities, a déclaré:

« En réponse aux récents commentaires du ministre fédéral Steven Guilbeault, qui démontrent un manque de sensibilisation aux défis auxquels font face les municipalités, l'investissement dans les infrastructures municipales, en particulier les projets routiers de toutes tailles, est crucial pour stimuler la croissance économique et relever les défis posés par une population croissante et des réseaux commerciaux en expansion.

Compte tenu du fait que nos membres doivent composer, au niveau municipal, avec un déficit infrastructurel toujours croissant et avec des limites fiscales du XIX^e siècle, il est plus important que jamais que les autres ordres de gouvernement augmentent leurs investissements pour soutenir tous les types d'infrastructures et qu'ils travaillent en partenariat avec les municipalités pour élaborer un cadre de croissance municipale modernisé pour le XXI^e siècle.

Il s'agit d'une démarche stratégique qui non seulement répond aux besoins immédiats d'une population croissante, mais qui positionne aussi les municipalités comme des pôles d'activité économique, favorisant le développement durable et renforçant leur rôle dans l'économie régionale et mondiale au sens large. »;

h) le plan du ministre Guilbeault visant à mettre fin à tous les investissements fédéraux dans de nouvelles routes et autoroutes paralyserait la croissance économique du Canada.

Le Comité demande au gouvernement libéral de condamner l'annonce du ministre Guilbeault; et que le Comité fasse part de son avis à la Chambre.

Merci, monsieur le président.

Le président: Nous allons entendre Mme Chatel.

[Français]

Mme Sophie Chatel: Merci, monsieur le président.

Je vais partager mon temps de parole avec ma collègue Mme Pam Damoff.

J'aurais peut-être un petit conseil à donner à certains de mes collègues.

Votre marionnettiste devrait présenter des motions un peu plus courtes. Cela nous permettrait de gagner du temps.

Merci.

• (1715)

[Traduction]

M. Gérard Deltell: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Nous ne pouvons pas tolérer ce genre de discours au sujet de nos collègues.

Avez-vous vraiment dit « marionnettiste »?

[Français]

Mme Sophie Chatel: Oui, parce que...

M. Gérard Deltell: Parce que?

Mme Sophie Chatel: Cela arrive assez régulièrement. Vous lancez des motions...

M. Gérard Deltell: Votre ministre est à la Chambre des communes aujourd'hui, et il n'a pas répondu aux questions qui sont soulevées dans la motion.

Mme Sophie Chatel: Eh bien, je...

M. Gérard Deltell: Pourquoi M. Guilbeault n'a-t-il pas répondu aux questions?

Le président: Excusez-moi, collègues.

Le président: Collègues...

Mme Sophie Chatel: L'impact économique des dommages causés par l'action ou l'inaction des conservateurs en matière de changement climatique pourrait vraiment ralentir la croissance économique du Canada.

Cela pourrait coûter jusqu'à 25 milliards de dollars par année d'ici 2025. Si nous optons pour l'inaction relativement au changement climatique, comme le proposent les conservateurs, il nous en coûtera cher pour lutter contre le changement climatique.

Je le vois même dans ma région. Des municipalités doivent renforcer la résilience...

Le président: Excusez-moi de vous interrompre, madame Chatel.

Je crois que nous sommes convoqués à la Chambre pour un vote. Les lumières clignent, et j'ai vu le signal sur mon téléphone. Nous sommes donc appelés à aller voter.

Je pense qu'il faut soit suspendre la réunion, soit la continuer avec le consentement unanime du Comité.

Je demande donc aux membres du Comité ce qu'ils veulent faire.

Voulez-vous continuer la réunion?

Des voix: D'accord.

Le président: D'accord.

Pour la plupart d'entre nous, nous allons voter à distance, j'imagine.

Vous pouvez continuer, madame Chatel.

Mme Sophie Chatel: J'aime vraiment le graphique que vous nous avez présenté, madame Ito, parce que cela illustre un peu ce qu'un citoyen de ma circonscription me disait. Nous ne pouvons pas avoir une santé économique sans avoir une santé écologique.

Pourriez-vous nous expliquer davantage cette conclusion très simple dont m'a fait part un citoyen de ma circonscription? Les municipalités de ma circonscription reconnaissent que le fait de ne pas s'attaquer au changement climatique représente un coût économique important.

Comme je le disais plus tôt, c'est une question de résilience pour les infrastructures municipales et pour les agriculteurs dans ma circonscription en raison des pénuries d'eau, des événements climatiques extrêmes et des insectes nuisibles qui apparaissent. Cela coûte cher sur le plan des récoltes agricoles et aux municipalités. Nous ne pouvons pas avoir une économie en santé si nous n'avons pas une nature en santé, un environnement en santé.

Pouvez-vous apporter des précisions à ce sujet? Comment ces deux aspects, soit la santé économique et la santé écologique, peuvent-ils s'intégrer?

[Traduction]

Le président: Est-ce que votre question s'adresse à Mme Kavanagh?

Elle s'adresse à Mme Ito. Est-elle encore avec nous?

Mme Mumta Ito: Oui, je suis là.

Oui, bien sûr. Comme j'essayais de l'expliquer au début, si nous voulons vraiment adopter une approche intégrée et régler nos problèmes, nous devons penser à long terme. Les problèmes que notre société a créés sont en partie — ou, je dirais, principalement — causés par certaines des hypothèses qui sont ancrées dans notre système juridique et qui ont permis à nos économies de se développer comme elles l'ont fait. Cela nous a permis de surexploiter le monde naturel.

Si nous voulons vraiment renverser la vapeur, je pense que nous devons entreprendre un nouveau départ, et nous devons examiner nos structures juridiques et rétablir cette interdépendance, cette compréhension qu'il ne peut y avoir de santé humaine sans la santé écologique et voir comment nous pouvons intégrer cela dans nos structures juridiques...

[Français]

Mme Sophie Chatel: Merci, madame Ito.

C'était exactement le point de vue dont je parlais.

Je vais maintenant céder le reste de mon temps de parole à Mme Damoff.

[Traduction]

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Merci.

Je remercie tous les témoins de leur présence.

Ma question s'adresse aux représentants de la Commission des pêcheries des Grands Lacs.

C'est un plaisir de vous voir, et c'est un plaisir de collaborer avec vous au fil des années pour appuyer le bon travail que vous faites. Je sais que mon collègue, Vance Badawey, s'est donné pour mission de soutenir ce travail.

Dans votre exposé, vous avez dit qu'il ne fallait pas tenir compte des frontières. Il y a quelques années — je crois que c'était en 2019 —, nous avons plaidé en faveur d'un financement accru, et nous avons pu l'obtenir pour vous. Cependant, vous relevez du ministère des Pêches et des Océans et en tant que secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, je sais que vous devez faire face à certains défis lorsque vous traversez vers les États-Unis.

Pourriez-vous nous parler de la façon dont votre organisme pourrait faire son travail sans tenir compte des frontières, et peut-être faire une recommandation à ce sujet?

● (1720)

Le président: Veuillez répondre brièvement si possible.

M. Gregory McClinchey: Bien sûr.

Aux États-Unis, nous sommes structurés. Nous interagissons au sein de l'appareil gouvernemental, ce qui signifie que nous entretenons des rapports avec le Département d'État américain. Le Congrès affecte des fonds au Département d'État, qui nous rend des comptes en matière de finances et nous remet de l'argent, puis nous travaillons avec des partenaires de tous les horizons pour mettre en œuvre nos programmes. Ce système fonctionne très bien et s'est traduit par l'établissement de nombreux partenariats au fil des ans qui ont permis au gouvernement des États-Unis et aux différents gouvernements d'État d'économiser des millions et même des centaines de millions de dollars.

Au Canada, c'est un peu différent. Nous avons une relation dans laquelle le Parlement affecte de l'argent au ministère des Pêches et des Océans, et la discussion a ensuite lieu entre nous et le ministère. La nuance ici, c'est que nous concluons également des marchés avec le ministère des Pêches et des Océans, qui a créé des obstacles à ces partenariats. Pour mettre fin à ce conflit d'intérêts et certainement pour permettre d'établir des partenariats plus vastes, nous recommandons un processus à l'image de ce que nous voyons au sud de la frontière, ce qui signifie que nous serions hébergés dans Affaires mondiales Canada, que nous aurions des rapports avec ce ministère en matière de reddition financière et ainsi de suite, et que nous travaillerions encore main dans la main avec le ministère des Pêches et des Océans et les autres partenaires que nous obtiendrions ainsi.

Le président: Merci.

Nous avons du temps pour Mme Pauzé et M. Boulerice, puis nous devons arrêter.

[Français]

Madame Pauzé, vous avez la parole.

Mme Monique Pauzé: Je remercie beaucoup tous nos témoins de nous aider à mieux comprendre la question de l'eau, cette ressource essentielle.

Madame Ito, j'ai écouté votre conférence TED de 2016. Vous avez présenté un exposé de 15 minutes clair, condensé et inspirant. Toutefois, cet exposé soulève la question d'un changement complet de paradigme. Selon moi, changer de paradigme, c'est très long. Or, il me semble que nous sommes dans une situation d'urgence sur le plan du climat et de notre relation avec la nature.

Ne devrait-on pas plutôt modifier nos valeurs collectives relativement à la nature?

[Traduction]

Mme Mumta Ito: Oui, exactement. Je milite de cette façon pour changer le système juridique parce que c'est un moyen très puissant de changer les normes sociales. À l'origine, lorsque les droits des sociétés ont été instaurés, il y a eu un tollé. Personne ne pouvait même envisager comment une entité qui existe seulement sur papier pouvait faire l'objet de droits, mais cet instrument qu'on appelle une société possède maintenant énormément de pouvoirs. Cela a mené à une structure économique tout à fait différente.

Je crois, de la même manière, qu'en intégrant l'idée voulant que...

[Français]

Mme Monique Pauzé: Je suis désolée de vous interrompre, madame Ito, mais je n'ai pas beaucoup de temps de parole.

D'autres témoins nous ont parlé des droits de la nature. Une témoin disait justement qu'on peut instaurer plein de droits, mais qu'il

faudrait les appliquer. Comme on le voit actuellement, les droits fondamentaux de la personne ne sont pas respectés, particulièrement dans la guerre entre Israël et le Hamas. Il peut être intéressant de donner plein de droits à la nature, mais il va falloir qu'il y ait des contraintes pour les gens qui ne les respectent pas.

N'est-ce pas?

[Traduction]

Mme Mumta Ito: Oui, absolument.

Les droits doivent avoir force exécutoire, mais la façon de les appliquer... C'est nous qui serions entièrement responsables de décider de procéder en les utilisant comme outil pour faire évoluer nos structures sociales, notre système économique, notre système agricole et notre système alimentaire, ou comme outil pour tenter des poursuites. Je dirais que le moyen le plus puissant est de les intégrer dans la société d'une façon qui force les industries à évoluer et les gens à régler les conflits d'intérêts tout en respectant aussi les droits de la nature.

Fondamentalement, même le conflit que nous avons avec le Hamas irait à l'encontre des droits de la nature.

[Français]

Mme Monique Pauzé: Vos propos sont très intéressants. Cela nous permet de voir la question du respect de l'environnement sous un autre angle.

Monsieur Madani, j'ai lu votre mémoire et j'ai beaucoup de questions à vous poser.

Dans la partie de votre mémoire intitulée « L'excellence de la gouvernance de l'eau au service de la politique étrangère », vous dites que « le Canada pourrait être parfaitement positionné [...] en continuant à présenter les succès de la gouvernance commune avec les Autochtones [...] »

Hier, j'ai rencontré deux groupes d'Autochtones. Le premier habite dans le nord de l'Alberta. Ces gens n'osent plus boire l'eau, parce qu'elle est contaminée et qu'ils développent des cancers très rares. Le deuxième groupe habite ici. Ces Autochtones s'opposent au projet de construction d'un monticule de déchets radioactifs, puisque ceux-ci pourraient se retrouver dans l'eau.

Je ne suis pas sûre que les Premières Nations seraient d'accord sur ce que vous avez écrit.

Pouvez-vous nous en parler davantage et nous donner d'autres exemples?

• (1725)

[Traduction]

M. Kaveh Madani: Il n'y a pas de système parfait dans le monde. Aucun pays n'est parfait en ce qui concerne la gestion de l'eau. Chaque système a ses lacunes.

L'année dernière, nous avons publié un rapport qui montre l'injustice et l'iniquité systématiques, essentiellement, qui se cachent derrière les prélèvements effectués des États-Unis, chez nos voisins. C'est un pays riche qui est très avancé sur le plan technologique. Partout dans le monde, il y a des lacunes, mais n'oubliez pas la taille du Canada et la diversité des problèmes auxquels vous faites face. Il est difficile de trouver un autre pays de cette taille dont les problèmes diffèrent autant.

On peut assumer un rôle de leader, faire part de ses expériences et apprendre des autres lorsqu'on est plus actif sur la scène internationale, et je pense que c'est une bonne chose pour le Canada.

[Français]

Mme Monique Pauzé: Merci.

Vous parlez beaucoup de l'Agence canadienne de l'eau et vous lui donnez un rôle important, soit celui d'exercer une influence sur la scène mondiale. Dans son examen national volontaire de 2023, le Canada s'est donné 17 objectifs de développement durable, dont seulement 5 figurent parmi les objectifs prioritaires.

L'objectif de développement durable 6, qui porte sur l'eau propre et l'assainissement, et l'objectif 15, qui porte sur la vie terrestre et les écosystèmes, ne font même pas partie des objectifs prioritaires.

N'est-on pas en train de mettre la charrue devant les bœufs?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre plutôt brièvement, si possible, monsieur Madani.

M. Kaveh Madani: Il y a des problèmes. Bien entendu, il faut que vous fassiez beaucoup plus pour atteindre vos objectifs, pour être dans la situation que vous méritez, mais je ne pense pas que cela devrait empêcher votre pays d'être plus actif sur la scène internationale.

La création d'une agence canadienne de l'eau est un moment historique dans ce pays et un pas qui vous rapproche de la situation que vous méritez, mais il y a beaucoup de travail à faire.

[Français]

Le président: Merci.

Monsieur Boulерice, vous avez maintenant la parole.

M. Alexandre Boulерice: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Ito, je suis évidemment d'accord sur le fait d'accorder des droits à la nature. Selon le scientifique français Aurélien Barreau, la crise climatique, la crise de la perte de biodiversité et la crise de la pollution plastique et chimique sont en fait des sous-crisis d'un problème plus vaste et plus englobant, soit le rapport des êtres humains avec le vivant et la nature en général.

Votre mouvement est inspirant, madame Ito. Il a inspiré, entre autres, des gens de la Côte-Nord et de la communauté innue au Québec, qui ont donné des droits, un statut de personnalité juridique, à la rivière Magpie. Cela m'a aussi inspiré. J'ai déposé un projet de loi au Parlement qui vise à donner un statut juridique au fleuve Saint-Laurent et à ses affluents. Il s'agit d'une première en Amérique du Nord, et j'en suis très fier.

Ce mouvement vient beaucoup de l'Amérique du Sud, et il s'inspire des cultures autochtones.

Comment voyez-vous le rôle des gouvernements pour appuyer ce mouvement qui doit s'inscrire dans la conservation de la nature et dans un meilleur rapport avec le vivant?

[Traduction]

Mme Mumta Ito: Je sais qu'en Amérique du Sud et au Canada, les protestations proviennent surtout des peuples autochtones qui n'ont jamais perdu de vue notre profonde dépendance à l'égard de la nature — sans elle, rien de tout cela n'existerait —, et ils ont donc

encore leurs priorités de cette façon. Ce que nous avons fait en Europe, c'est voir comment ces principes sont applicables partout. La crise environnementale que nous traversons est attribuable à la façon dont nous avons structuré notre économie. Il est légal d'avoir une économie axée sur une croissance infinie parce que la nature n'a pas de droits. La nature, ce sont des objets, des biens et des ressources aux yeux de la loi. Cela n'a rien à voir avec les peuples autochtones. C'est applicable dans notre système juridique moderne dans le monde entier.

Je crois que le gouvernement du Canada, en intervenant pour appuyer les droits de la nature à l'échelle nationale et en changeant le fondement même de notre société pour en faire une société régénérative, ferait un énorme pas en avant en tant que leader mondial.

De plus, j'estime qu'en protégeant ainsi des écosystèmes individuels, c'est un bon départ. Cependant, cette mesure ne réalisera pas tout son potentiel si la législation nationale y fait entrave, car, dans les faits, toutes les activités que l'on observe autour de ces rivières, les activités mêmes qui détruisent la nature, sont légales. Elles font partie du fonctionnement de notre économie. Je pense que ce serait beaucoup plus rigoureux si nous pouvions utiliser les droits de la nature pour nous aider à réorienter nos économies vers une société régénératrice.

• (1730)

[Français]

M. Alexandre Boulерice: Merci.

Quelqu'un a dit que celui qui croit en la croissance capitaliste infinie, alors que la Terre a des ressources limitées, est soit un fou, soit un économiste. C'est une boutade qui veut dire beaucoup de choses.

Madame Kavanagh, en quoi une base de données centrale sur la qualité de l'eau est-elle essentielle, non seulement pour assurer le suivi de la qualité de l'eau au Canada, mais également pour fournir des données importantes pour la science à l'international?

[Traduction]

Mme Kat Kavanagh: La première étape de toute mesure prise consiste à comprendre la situation actuelle. Comment pouvons-nous savoir ce qu'il faut changer lorsque nous n'avons pas de données sur la situation actuelle?

Bien souvent, ces données sont peut-être recueillies, mais pas dans un format que nous pouvons facilement consulter pour obtenir ces renseignements, pour innover et pour parvenir à ces moments d'innovation ou de créativité. Plus nous serons disposés à communiquer cette information aux collectivités, à l'échelle des bassins versants et du pays, plus ce sera puissant sur la scène internationale.

Au Royaume-Uni, une partie du travail fait par le groupe qui communique l'information et cherche des moyens pour les collectivités de prendre des mesures afin d'améliorer l'état des rivières... lorsque l'industrie et le gouvernement sont disposés à examiner les données et des solutions possibles, c'est la voie à suivre. Cela fait partie du cycle.

Merci.

[Français]

M. Alexandre Boulерice: Merci.

Monsieur le président, me reste-t-il du temps de parole?

Le président: Il vous reste une minute.

M. Alexandre Boulerice: D'accord.

Madame Kavanagh, comment pouvez-vous nous expliquer le rôle de la conservation, de la préservation et de la qualité de l'eau dans notre lutte mondiale visant à assurer la protection de l'environnement?

[Traduction]

Mme Kat Kavanagh: Je crois vraiment aux solutions axées sur la nature et à la restauration pour accroître la résilience dans tous ces écosystèmes. À mon avis, les collectivités jouent un rôle primordial pour appuyer la résilience climatique locale. Prenons les cours d'eau. Des événements comme les sécheresses et les inondations sont des facteurs très importants de ce portrait climatique, et j'aimerais vraiment que les collectivités contribuent à cette résilience et assurent ainsi leur avenir.

[Français]

Le président: Monsieur Boulerice, votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

J'aimerais remercier tous les témoins de leurs points de vue très intéressants, et tous les députés des bonnes questions qui ont fait ressortir ces points de vue.

Nous devons maintenant aller voter, et nous devons donc conclure la réunion. Nous délibérons depuis deux heures de toute façon.

Merci encore. Le Comité se réunira à nouveau dans environ 10 jours.

Merci.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>